

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONE : Main 7461
DISTRIBUTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE L'ON VEUT

A BATONS ROMPUS

UN CODE MALCHANCEUX

Un code qui n'a vraiment pas de chance, c'est celui du bâtiment. Il a été établi, il y a nous ne savons plus combien de mois, par une commission d'experts; puis, comme il avait été rédigé en anglais, il est resté en panne plusieurs mois encore pendant qu'on en préparait la traduction française.

Qu'on se hâte d'indiquer ses points faibles et d'en finir avec cette fastidieuse promenade. Il doit être assez facile de bâtir un code qui s'ajuste avec l'ensemble de nos lois, et la chose presse; car ce code du bâtiment affecte à la fois la sécurité et la santé des citoyens. C'est lui qui devra fixer, par exemple, les conditions sans lesquelles la ville ne permettra pas la construction de certaines maisons.

Aussi bien, le code du bâtiment risque-t-il de heurter de si gros intérêts qu'il faudra, pour le faire aboutir sous une forme qui satisfasse complètement l'intérêt public, le concours de toutes les bonnes volontés.

POURQUOI?

On annonce que M. Meighen déposera devant la Chambre son projet de loi instituant les Caisse de Crédit et on exprime l'espoir que ce projet ayant été déjà amplement discuté, il ne devra pas être difficile de le faire immédiatement adopter.

Nous nous réjouissons de cette nouvelle et il nous semble, en effet, que la question est mûre pour une solution rapide. Mais pourquoi, diable, a-t-on attendu aux dernières heures de la session, alors que les députés mettent déjà les morceaux doubles et préparent leur départ, pour déposer un pareil projet de loi?

La chose est d'autant plus inexplicable que le gouvernement n'a aucune espèce d'intérêt à pousser à la dérobée ce texte de loi. On dirait que les ministres — et c'est une maladie qui ne sévit pas seulement à Ottawa — ont tellement pris l'habitude de présenter leurs mesures à la dernière heure qu'ils ne peuvent s'en corriger, même quand ils n'y trouvent aucun profit.

PLUS ÇA CHANGE...

Le résultat du second tour de scrutin français confirme tout ce que nous indiquait, quinze jours avant l'élection, notre correspondant parisien, M. Denais. Rien ne ressemblera plus à la Chambre ancienne que la Chambre nouvelle.

Il est assez probable que l'on fera de l'anticléricalisme à haute dose, bien que la partie la plus éclairée de la nation réagisse fortement contre cet état d'esprit. L'anticléricalisme reste le plus facile terrain d'accord des divers groupes de la majorité et il permet d'éviter des discussions par trop importunes.

Il est assez probable aussi que l'attention générale se portera de moins en moins sur les choses du parlement. En tout cas, d'ici quelques semaines, le procès de Mme Caillaux intéressera beaucoup plus le public que les querelles électorales.

On prête à M. Caillaux cette triple prophétie: D'abord, je serai réélu; ensuite, ma femme sera acquittée; enfin, dans six mois le Figaro m'aura réhabilité. La première partie de la prophétie s'est réalisée; en sera-t-il de même des autres?

LE COUTEAU SUR LA GORGE

On a beaucoup parlé des instituteurs non-diplômés de la Commission scolaire catholique d'Ottawa. M. Samuel Genest, président de la Commission, expose, dans une lettre au Droit, que les Frères des Ecoles chrétiennes qui se trouvent dans ce cas, outre la formation pédagogique reçue dans leur congrégation, ont subi avec distinction, il y a cinq ans, les examens du département de l'Instruction publique, qu'ils ont reçu depuis les compliments des inspecteurs et que, finalement, ils ont subi, en 1913, de nouveaux examens pour renouveler leurs brevets.

Le gouvernement a refusé de tenir compte de ces examens tant que les Frères n'auraient pas accepté le règlement No 17, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante, adressée par le sous-ministre de l'Instruction publique au principal de l'Ecole d'entraînement bilingue:

"Quand les maîtres que vous RECOMMANDEZ se seront soumis au Règlement 17 et seront engagés par une Commission scolaire qui leur permettra d'obtenir au dit Règlement, alors nous prendrons en considération les examens subis et nous délivrerons les diplômes."

En d'autres termes, quand vous serez engagés à contribuer à la dénationalisation de vos compatriotes, nous tiendrons compte de vos examens! et, dans l'intervalle, on invoquera contre vous et ceux qui vous emploient l'absence des brevets que nous vous refusons, malgré votre compétence.

Et cela se passe dans une province où les hommes publics ont toujours à la bouche les mots de justice et de fair play!

ÇA GRATTE

A lire le catégorique démenti qu'opposait à notre correspondant de Saint-Charles M. le député Lavallée, on aurait cru que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il paraît, s'il faut en croire le second démenti qu'au même correspondant M. Lavallée oppose dans l'Événement d'hier, que les choses ne vont pas tout à fait aussi bien.

Dans sa lettre au Devoir M. Lavallée disait: "De même qu'il a menti en affirmant que je n'étais pas traité convenablement en ce qui regarde les intérêts de mon comté"; dans sa lettre à l'Événement, tout en s'estimant "heureux et honoré de travailler" avec le ministre des Postes et ses collègues "au développement du district de Québec" et de son comté "en particulier", le même M. Lavallée écrit: "J'avoue qu'il m'arrive souvent de rencontrer des difficultés sérieuses, dans certains cas, à cause de la mauvaise volonté et du parti-pris d'une coterie d'irresponsables; mais je ne laisse pas d'espérer de réussir."

A CONSERVER

Le Canada dénonce cette "frénésie de militarisme qui détourne tant de millions de notre argent — DONT NOUS AVONS TANT BESOIN AILLEURS — pour les dépenser en achats d'armes, de canons et de munitions..."

Il faudra conserver cela pour le jour où l'on nous ressuscitera les deux escadrons.

Omer HEROUX.

LA RARETE DU BOEUF

Il n'est pas probable que le prix du boeuf diminue d'ici à quelque temps. C'est la rareté du bétail qui tient le prix aussi élevé.

M. W. J. Kennedy, directeur du service agricole du collège d'Iowa, vient de revoir la statistique mondiale de l'élevage du bétail qui n'est pas encourageante.

En France, depuis 1900, le bétail n'a augmenté que de 2 pour cent, soit juste le chiffre de l'augmentation de sa population. L'Australie est à peu près le seul pays dont le bétail ait augmenté considérablement, — 40 pour cent.

Le Canada constate une forte augmentation aussi, 35 pour cent, mais elle est absorbée par l'augmentation de sa population, — 20 pour cent, — et aussi par l'énorme diminution du bétail américain qui a été de 32 pour cent depuis 1907, pendant que la population de la République voisine augmentait de 10 millions. Ajoutons que l'admission en franchise du boeuf aux Etats-Unis, contribue à diminuer les troupeaux canadiens.

Nos cultivateurs ont donc tout intérêt à faire l'élevage du boeuf.

G. D.

BILLET DU SOIR.

HONNEUR A LA PROVINCE...

On a beaucoup parlé du merveilleux pays de Chine, surtout depuis qu'il a changé son poétique nom d'Empire céleste, pour celui de République tout court. Ses révolutions, ses conspirations, ses intrigues politiques, ses lois draconiennes, enfin tout ce qui en a fait un pays civilisé, ont été longuement exposés. Nous avons pu apprendre, avec satisfaction sans doute, que ces barbares s'étaient vite assimilés les idées qui font l'honneur des blancs — ce sont les blancs qui le disent.

Nous ignorions cependant le régime fait à la presse chinoise. Je dis bien, la presse chinoise avec un petit p, et je prie le lecteur de ne voir ici aucune maladroite allusion.

Voici, le gouvernement de la République chinoise jugeant dans sa sagesse que la presse doit être dirigée par des hommes sérieux, a décrété :

Primo : — Nul ne sera rédacteur, éditeur ou même imprimeur d'un journal, à moins qu'il n'ait au moins trente ans.

On n'a pas fixé de limite cependant à l'autre extrémité de la vie et, si l'inconsciente jeunesse est bannie du journalisme, les vieux gâteux pourront y demeurer. C'est un peu comme chez nous.

Secundo : — Les étudiants et les fonctionnaires ne pourront pas être journalistes.

Voilà qui est tout à fait nouveau, mais ce n'est rien comparé à la troisième restriction qui suit :

Tertio : — Les journaux ne devront pas critiquer le gouvernement sous peine de confiscation et d'emprisonnement de leurs rédacteurs, éditeurs ou imprimeurs.

Tout ceci vous laisse peut-être indifférent : c'est que vous n'avez pas l'orgueil de votre province. Mais vous n'avez donc pas saisi que c'est chez nous, à Québec même, que Yuan Chi Kai est venu chercher son inspiration : son tertio, a été tout simplement inspiré par notre Sir Lomer Gouin lui-même en collaboration avec notre ex-juge Langelet...

Et c'est ainsi, en dépit des déni-greurs, que nos idées parcourent le monde, vont même jusqu'en Chine.

Max SOREL.

LE TRAMWAY L'EMPORTE

Le syndicat propriétaire du tramway de Halifax vient de remporter une première victoire à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse.

Par une majorité de six, celle-ci a voté le projet de loi capitalisant la Nova Scotia Tramway Co. à douze millions pour acquérir des propriétés valant la moitié de cette somme. La différence sera le profit des promoteurs.

Les choses semblent s'être passées comme à Québec lors de la constitution de la Montreal Tramway Co. et c'est aussi le même syndicat à peu près qui veut faire à Halifax ce qu'il a fait ici.

Le gouvernement a pris fait et cause pour la compagnie, en dépit de l'hostilité de l'opinion publique qui s'est manifestée avec éclat. Il a perdu deux de ses partisans dans la bataille dont l'un représentant la cité de Halifax, mais le premier ministre, M. Murray, malgré ses déclarations antérieures qui jurent avec son attitude présente, a tellement pesé sur les autres, qu'il a conservé l'avantage aux promoteurs.

Il reste à savoir ce que fera le Conseil législatif. Les adversaires du monopole ont cependant peu d'espoir de ce côté, car le gouvernement fait de l'affaire une question de parti, — comme à Québec.

J. D.

UNE BONNE REFORME

Le Canada revient brièvement ce matin sur les défauts de notre loi des élections contestées.

"L'homme public, dit-il, qui s'attachera, quelque jour, à rendre plus rigoureuse la loi des contestations et à empêcher qu'on en joue ainsi à son bon plaisir, fera cesser un état de choses vraiment déplorable et dont l'effet sur l'électorat est démoralisant."

Il n'y a pas que cela qui ait un effet démoralisant sur l'électorat. Tout de même ce serait une bonne réforme que d'amender la loi de façon à empêcher qu'un député représente deux comtés durant tout un parlement ou qu'il conserve un mandat obtenu par la fraude.

POUR LA NEUVIEME CROISADE

Vous connaissez cette jolie page de La Docteur France de M. René Bazin, adressée aux tout-petits de la-bas: "On vous a dit que les Croisades furent au nombre de huit. Ce n'est pas vrai, car il n'y en a que huit qui soient terminées, mais la neuvième a commencé tout de suite après la huitième, et elle continue." Et ceux qui forment la nombreuse armée de la chevalerie nouvelle, ce sera, d'après l'écrivain, tous "ceux qui combattent par la parole et par la plume, par le sacrifice, par la prière, par l'exemple", pour que soit "maintenue à jamais, la doctrine de noblesse, de justice et d'amour".

Ne sont-ils pas de cette neuvième croisade les petits Canadiens-français d'Ontario dont M. Héroux nous racontait ici-même, l'autre jour, la récente histoire, plus belle qu'une Enfance de trouver? Bien des acclamations de fierté, j'en suis sûr, ont dû s'en aller vers ces petits héros de notre race qui viennent nous rendre le culte du "panache" et "le vaillant". Mais, parmi tous les exploits de cette chevalerie enfantine, me permettra-t-on de dire? Je n'en sais pas de plus sur-naturellement beau que celui des enfants de M. l'abbé Beaudoin, le curé de Walkerville. Le matin même du jour où s'ouvrait à Ottawa le dernier congrès de l'Association d'Education, les enfants de la paroisse de Walkerville s'approchaient en corps de la communion. C'était leur manière à eux de venir à la rescousse de la petite école française.

Je me trouvais dans la salle du congrès quand fut lue la lettre du curé Beaudoin, porteur de cette nouvelle. Aux applaudissements frénétiques qui saluèrent le geste, aux regards mouillés qui, dans une minute d'émotion intense, s'échangeaient entre tous ces pères de famille, chacun put se rendre compte que, dans l'intérieur des âmes, venait de vibrer la fibre profonde.

Je me suis demandé l'autre jour s'il n'y avait pas là, dans ce fait, l'indication du champ de bataille où il faut diriger tous les enfants de la province opprimée. Je me suis pris à rêver d'une communion annuelle, faite le même jour, de tous les petits héros qui veulent continuer de monter la garde autour de leur école. Ce serait comme une sorte de grande revue générale de tous les petits chevaliers de la neuvième croisade, devant le Sacré-Coeur. L'heure se fait plus sombre. Dans quelques jours la question scolaire ontarienne se débatait devant les tribunaux. Le moment est venu de tenter une intervention suprême auprès de Dieu? J'expose donc mon projet à nos amis de la-bas, avec la pensée fraternelle qui me l'inspire et comme à du le suggérer à bien d'autres l'héroïsme contagieux de la croisade ontarienne.

Catholiques, nous ne pouvons oublier les vérités de la foi qui a vaincu le monde. Le triomphe, allons le demander à Celui qui le tient dans sa main. La meilleure défense, c'est encore de constituer l'hostie sainte gardienne de la langue et de la foi sur les petites lèvres françaises. Oui, qu'elle se lève la nombreuse armée de nos petits communiants. Qu'elle se lève de partout, si Dieu le veut; et partout l'on regardera défiler les petits bataillons blancs, avec des larmes dans les yeux et des résolutions plus héroïques dans la volonté. Jamais cause n'aura été si noblement défendue, jamais peuple opprimé n'aura été plus digne de la victoire.

Car votre geste, ô petits héros de la neuvième croisade, plus sûrement que le geste du semeur, s'élargira jusqu'au ciel.

Abbé L. A. GROULX.

AUTOUR DU HOME RULE

Des conférences entre les chefs libéraux et unionistes au sujet du Home Rule, il n'est apparemment résulté rien de pratique.

L'anxiété, au dire des dépêches de Londres, ne fait que croître d'un côté comme de l'autre.

La presse ministérielle demande que le bill soit voté tel quel en troisième lecture et envoyé à la chambre des lords. Les journaux nationalistes approuvent cette procédure tout en redoutant de nouvelles concessions.

M. Redmond ne qu'on lui ait adressé des protestations contre toute idée de compromis nouveaux, mais il est évident que l'opinion irlandaise est inquiète et qu'elle surveille attentivement ce qui se passe.

Pour l'instant, la solution préférée des ministériels semble être d'amener les unionistes à voter le bill dans sa forme actuelle et d'étudier ensuite un projet d'amendements relatifs à l'Ulster. Cela ne serait qu'une solution temporaire et peut-être dangereuse pour les nationalistes.

M. Redmond consentira-t-il? On ne peut toujours pas l'accuser de trop parler. Depuis un an, c'est à peine s'il a ouvert la bouche publiquement une dizaine de fois, et rien de ce qu'il a dit ne ressemble à la provocation. Aux menaces de Carson, il a répondu par le silence. Plusieurs de ses amis le trouvent même trop pacifique. Confiant dans le succès final, il ne veut évidemment rien faire ou dire qui pourrait éloigner davantage les factions du peuple irlandais qu'il lui faudra peut-être unir si l'Irlande obtient son parlement.

Un des organes les plus influents d'Irlande suggère aux Unionistes de voter le bill du Home Rule dans sa forme actuelle, après quoi Carson et Redmond s'entendront pour faire l'unir du sud et du nord de l'Irlande. Dans ces conditions, ajoute-t-il, on ne sait jusqu'où les nationalistes iront pour faciliter un règlement à l'amiable de la difficulté présente.

Il est peu probable que Carson accepte cette suggestion. Il est vrai que de part et d'autre le nombre des députés augmente qui, fatigués de la lutte ou effrayés des conséquences qu'elle peut avoir, manifestent de plus en plus le désir d'en finir, mais il est difficile de croire que l'exagération de l'Ulster permette un dénouement aussi heureux.

Les dernières nouvelles indiquent plutôt le succès de Carson qui obtiendrait l'exclusion complète de l'Ulster.

Reste à savoir ce que Churchill, Lloyd Georges et Redmond pensent de cela.

P. LAUZON.

LETTRE D'OTTAWA

Les séances longues. — L'affaire de la Farmers Bank. — D'autres sénateurs pour l'Ouest

Ottawa, 11. — La Chambre inaugurerait aujourd'hui les séances du matin. Dorénavant, de onze heures du matin à minuit ou une heure de la nuit, les députés seront au travail; ils auront deux heures de répit pour le déjeuner, et deux autres heures pour le dîner. C'est la dernière étape de la session; elle sera ardue. D'habitude, elle se prolonge pendant trois ou quatre semaines.

Ce matin, donc, la Chambre, de onze heures à une heure, parlait d'un projet d'augmentation du nombre des sénateurs de l'Ouest. Cet après-midi, il était surtout question du remboursement de la somme de douze cent mille piastres aux déposés de la Banque des Agriculteurs (Farmers Bank) en déconfiture depuis plusieurs mois. Et, ce soir, étude de plusieurs bills, dont celui des terres fédérales. L'événement de la journée, c'est la dénonciation, par un député conservateur, M. Nickle, suspect d'indépendance modérée, du projet de remboursement des sommes mises en dépôt à la Farmers Bank, et l'adhésion d'un député libéral, M. Duncan Ross, à cette proposition d'indemniser les déposés.

LES SÉNATEURS DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Il y a de ce temps-ci au feuilleton de la Chambre quatre projets de lois de M. Borden, à l'effet d'augmenter de deux sénateurs la représentation de chacune des nouvelles provinces du Canada, — la Saskatchewan et l'Alberta, — ainsi que celle du Manitoba, et de trois celle de la Colombie-Anglaise, à la Chambre Haute. A l'heure présente, il y a au Sénat 24 sénateurs du groupe des Provinces-Maritimes, 24 du groupe du Québec, 24 du groupe de l'Ontario et 15 du groupe de l'Ouest. M. Borden voudrait porter à 24 la représentation totale de cette dernière région à la Chambre Haute. L'Alberta et la Saskatchewan ont chacune 4 sénateurs; et une clause spéciale, insérée lors de leur entrée dans la Confédération, statue que, après le recensement décennal de 1911, elles devront en avoir chacune 6. De même, M. Borden voudrait en donner 6 au Manitoba, — il n'en a aujourd'hui que 4, — et 6 à la Colombie, — elle en a 3 seulement. Mais il y a un empêchement pour ces deux dernières provinces, affirme l'opposition, et avec elle, quelques parlementaires d'expérience, en matière d'interprétation des lois constitutionnelles canadiennes. Il aurait fallu, selon ceux-ci, que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord statuât clairement le droit, pour le parlement canadien, de majorer ainsi, en aucun temps, le chiffre des sénateurs pour ces deux provinces, entrées dans la Confédération il y a plus de 40 ans. L'absence de tout texte clair à ce propos, selon M. Laurier et d'autres parlementaires, rend inconstitutionnel le projet d'accroissement de représentation au Sénat, quant à la Colombie et au Manitoba. C'est autre chose, pour la Saskatchewan et l'Alberta; le bill d'autonomie de 1905, constitution de ces provinces, est catégorique, sur ce point.

LA VERSION DE CHACUN

M. Borden s'est heurté à cette théorie respectable de M. Laurier, il y a quelques semaines, à propos de la représentation manitobaine au Sénat. Aujourd'hui, il se heurte au même obstacle, quant à celle de la Colombie. M. Laurier propose, avec beaucoup d'opportunité, que les deux Chambres, — Communes et Sénat, — adoptent une résolution conjointe, dans le but de demander au parlement impérial, qui seul peut amender la constitution canadienne, de décréter la formation, pour l'Ouest, d'un groupe de 24 sénateurs, similaire aux trois groupes des Provinces Maritimes, du Québec et de l'Ontario. Le premier ministre admet le bien-fondé de cette suggestion; et le bill relatif au chiffre des sénateurs de la Colombie Anglaise subit la seconde lecture, pro forma. M. Borden dit ces jours-ci conférer avec M. Laurier, au sujet de la formation du groupe de 24 sénateurs pour l'Ouest, dont 6 pour chacune des provinces de par-delà le lac Supérieur.

L'AFFAIRE DE LA FARMERS BANK

C'est la première fois, depuis la Confédération, qu'un ministre des finances propose aux Communes de rembourser les déposés qui ont

perdu leur argent confié à une banque canadienne. Il s'agit, en l'espèce, aujourd'hui, de voter \$1,200,000 pour indemniser les déposés de la banque ontarienne, la Farmers Bank, faillie en 1910, avec un actif de \$385,000 et un passif de \$1,550,000. Ce projet du ministre rencontre de l'opposition à droite même, et de l'approbation jusque dans les rangs de la gauche. Et M. Nickle, conservateur, semble avoir raison, quand il dit qu'un tel bill est "une législation des plus pernicieuses et des plus vicieuses".

Voici d'abord les faits en quelques lignes. Il y a quelque cinq ou six ans, un soi-disant banquier de l'Ontario, Travers, fonda, dans la région rurale la plus riche de cette province, une banque dont la plupart des actionnaires étaient des agriculteurs prospères. Au moyen de méthodes frauduleuses, Travers obtint du bureau du trésor, à Ottawa, l'autorisation de faire des affaires de banque, avec ses associés, sous le nom de la Farmers Bank. En 1910, après quelques mois d'opérations, cette institution tombait en déconfiture; le président, Beattie Nesbitt, prenait la fuite; l'administrateur général, Travers, subissait son procès aux Assises Criminelles et recevait un arrêt le condamnant au bagne pour une dizaine d'années; et les liquidateurs chargés de tirer au net l'actif et le passif de la Farmers Bank constataient que, la double responsabilité des actionnaires escomptée, il restait, pour rencontrer les dettes de l'institution, au total de \$1,550,000, un actif brut de \$385,000, dont \$150,000 réalisables à longue échéance seulement. Les déposés de cette banque ont donc perdu la somme approximative de \$1,200,000.

Qui plus est, en 1911, les conservateurs demandèrent à l'administration Laurier une enquête sur les circonstances dans lesquelles Travers obtint un permis d'opérer, au nom de la banque aujourd'hui en déconfiture. Ils prétendirent que M. Fielding, ministre des finances en ce temps, n'avait pas entouré de précautions nécessaires l'octroi de ce permis. Et ils l'en blâmèrent verbalement. Aux élections de 1911, un certain nombre de candidats conservateurs, dans la région ontarienne la plus atteinte par le krach de la Farmers Bank, promirent, si leur parti obtenait le pouvoir, de s'employer au dédommagement des déposés intéressés. Ils furent élus, leur parti gagna la victoire... et le ministre veut aujourd'hui racheter la parole donnée par ses gens, en 1911. Pour cela, le ministre Borden a commencé par charger sir William Meredith, premier magistrat de l'Ontario, de faire enquête sur toute l'affaire de la Farmers Bank. Celui-ci, dans son rapport, conclut que Travers a obtenu le permis d'opération de cette banque "au moyen de représentations fausses et frauduleuses", et après que le ministre des finances canadiennes, M. Fielding, eût été averti, par des personnes d'une honnêteté et d'une intégrité hors de doute, du caractère hasardeux de l'entreprise de Travers, et de son insolvabilité manifeste. C'est sur ce rapport que le ministre Borden se fonde pour conclure à la nécessité d'indemniser les déposés de la Farmers Bank.

Tout un débat s'est engagé aujourd'hui à ce propos. La droite, par l'entremise de MM. White, ministre des finances, Burnham et Hugh Clarke, députés, affirme que le rapport Meredith démontre à l'évidence le manque de précautions prises par M. Fielding, quand il s'est agi de donner un permis d'opérer à la Banque des Agriculteurs; et, partant, l'Etat, ayant induit les déposés de cette institution à y confier leur argent à Travers, Nesbitt et autres, il doit être responsable, et de la négligence de son ex-ministre des finances et de l'ancien bureau du trésor, et doit être aussi du coup tenu responsable du remboursement des sommes déposées à cette pseudo-banque. "S'il y eût eu enquête raisonnable, par le bureau du trésor, quand Travers demanda un permis d'opérations, dit M. White, l'Etat aurait alors constaté que Travers se parjurait, que sa déclaration disant que cette institution avait un capital-actions souscrit et payé de

(Suite à la page 2)

CHRONIQUE RELIGIEUSE ROME ET LE MONDE

LE SACRE COLLEGE

Par suite de la nomination des treize nouveaux cardinaux, voici l'état actuel du Sacré Collège, au point de vue des nationalités:

34 Italiens, 7 Français, 6 Autrichiens-Hongrois, 5 Espagnols, 3 Anglais ou Irlandais, 3 Américains des Etats-Unis, 2 Allemands, 1 Belge, 1 Brésilien, 1 Hollandais, 1 Portugais, 1 Canadien.

Sont un total de 65; mais il faut ajouter le cardinal réservé "in petto", de sorte qu'il n'y a plus que 4 chapeaux vacants sur le nombre total de 70.

Au point de vue des Ordres religieux représentés dans le Sacré Collège, nous trouvons 3 Bénédictins (du Mont-Cassin, de Hongrie et d'Angleterre), 2 Frères Mineurs, 1 Jésuite, 1 Carme déchaussé, 1 Ermite de Saint-Augustin, 1 Rédemptoriste.

GRATITUDE

Les Religieuses et les Elèves de Nazareth veulent témoigner leur gratitude à une bienfaitrice insigne, Madame J. D. Rolland, en chantant dans leur chapelle, une grand-messe pour le repos de son âme, mercredi 13 courant, à 8 heures du matin.

Les Dames Patronnesses sont gracieusement invitées à y assister.

UN PRETRE AVEUGLE

Baltimore, Md., 12. — Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise catholique, aux Etats-Unis, un aveugle sera fait prêtre, le mois prochain, au collège de Woodstock, près de cette ville, si la prière des cardinaux O'Connell et Gibbons au Saint-Père est exaucée. Une dispense spéciale sera demandée pour Henry Wessling, de Boston, avant le consistoire; cet ecclésiastique a perdu la vue, il y a plusieurs années, dans une explosion de matières chimiques au laboratoire du Canisius College, à Buffalo, où il était professeur. Malgré la perte de la vue, Henry Wessling a poursuivi ses études théologiques avec grand succès; il fait partie de la Société de Jésus (Jésuites) depuis quatorze ans.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Le mercredi, 13 du courant, à 3 heures p.m., aura lieu à l'Hôpital Notre-Dame, une assemblée très importante à laquelle sont cordialement invitées toutes les patronnesses de l'institution.

MORT DE M. OCTAVE DROUIN

Le bureau du protonotaire a été plongé dans le deuil, hier après midi, par la mort subite de M. Joseph-Octave Drouin, assistant-protonotaire.

M. Drouin était né en 1860. Il fit ses études à l'Ecole Normale, sous la direction des abbés Verreau et Chandonnet. Après qu'il alla à l'Université Laval, où il fut reçu avocat.

Admis au barreau en 1881, il pratiqua seul pendant un grand nombre d'années, puis comme membre de la société légiste Gouin, Lemieux et Martineau. Il fut fait Conseil du Roi en 1908.

Forcé après une longue maladie d'accepter la position d'assistant-protonotaire, ses brillantes qualités en firent l'esprit du bureau de ce fonctionnaire. Son pupitre aux plumes était sans cesse assésé par le jeune barreau et aussi par les avocats plus âgés qui venaient chercher une solution sur un point de procédure ou de droit. Nul, probablement, ne le regrettera plus profondément que les membres du comité d'études préparatoires à l'admission à la pratique et formé de lui-même et de l'honorable juge Thomas Fortin et de MM. H. Gérin-Lajoie et J. A. David.

M. Drouin était très estimé auprès de ses confrères qui savaient apprécier sa facilité à démêler les difficultés les plus compliquées. Ses plaidoiries et certains de ses factums, en Cour d'Appel, sont de véritables traités qui ont quelquefois provoqué un changement dans la jurisprudence antérieure.

Le défunt laisse une veuve et trois filles, à qui nous adressons nos vives sympathies.

UN COMLOT ORGANISE

EN ALBANIE PAR KEMAL BEY.

Rome, 12. — D'après des informations parvenues ici d'Albanie, le gouvernement albanais aurait découvert un complot organisé par Kemal bey, ancien chef du gouvernement provisoire. Ce complot tendait à renverser le régime actuel et à diviser l'Albanie en une sorte de confédération présidée par Kemal bey.

Le gouvernement du roi Guillaume a pris immédiatement d'énergiques mesures pour prévenir l'exécution de ce complot. On s'attend à de prochaines arrestations. La nouvelle de ce projet de Kemal bey a produit ici une certaine impression. Elle prouve en présence de quelle graves difficultés le nouveau régime albanais se trouve et combien il lui sera difficile de se consolider en Albanie.

LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

\$250,000, était fautive, et que la somme de \$250,000 déposée comme produit de ce paiement avait été obtenue par l'escompte de billets promissaires. Ces circonstances dévoilées, la banque n'aurait pu faire d'affaires; le public n'aurait donc pas été induit en erreur. Travers n'aurait pas été administrateur général, et personne n'aurait perdu un seul sou. L'Etat est responsable de la négligence commise par l'ancienne administration, et il solde une dette d'honneur. Il paiera directement les déposés, à même les \$1,200,000 qu'il demande, et ce sera bien fait. Ceci ne crée pas un précédent, quant au remboursement des déposés dans d'autres banques canadiennes en déconfiture; car, dans ce cas présent, il y a eu négligence du bureau du trésor même, non pas seulement malhonnêteté de directeurs de l'institution en déconfiture. De son côté, M. Burnham, enclin au philosophisme, s'exclame: "Le parlement canadien ne doit pas permettre que ceux qui ont compté sur l'honnêteté et l'intégrité d'une institution dont l'Etat se porte en fait caution, puisqu'il lui donne l'existence et lui permet de faire des opérations de banque — souffrent une perte pécuniaire dont personne ne pourrait les indemniser. L'Etat a garanti, qu'il paie!" Par ailleurs, M. Hugh Clarke dit: "Les déposés de la Farmers Bank ont cru, en confiant leur argent à cette institution, le mettre en sûreté, avec la garantie de l'Etat. Le bureau libéral du trésor, quand il a donné un permis d'opérations à cette banque, a fait l'erreur subtile, cause de la perte d'argent subie par les déposés. Ces derniers ont un droit indiscutable au remboursement. L'Etat est responsable de l'acte de ses gouvernements, lors de la commission de cette erreur, qu'il indemnise les intéressés!"

Ce n'est point l'avis de la gauche. Et d'abord, dit M. Laurier, le bureau du trésor et l'ex-ministre des finances, M. Fielding, n'ont commis aucune négligence. "M. Fielding a peut-être fait une erreur de jugement, il n'a certes pas négligé son devoir, en la matière; et l'on ne saurait le lui reprocher," conclut M. Laurier, pour la défense de son ancien collègue. Et puis, dit M. McLean, de Halifax, le rapport Meredith établi au net que Travers seul, par son administration criminelle des affaires de la banque, a causé la perte subie par les déposés; elle est nullement due à un manque d'honnêteté de la part du bureau du trésor fédéral. Au surplus, dit M. Guthrie, il appert que ce dédommagement des déposés ne se fera que sur la promesse de ceux-ci aux actionnaires de l'institution en déconfiture de leur céder 30 pour cent du paiement fait par l'Etat, — affirmation niée par M. White, disons-le tout de suite. "Mauvais précédent, que ce remboursement," dit M. Lemieux. "Les déposés de la banque Ville-Marie et de Saint-Jean ont presque tout perdu leur argent, et cependant l'Etat ne les a pas indemnisés. Comment expliquer l'affaire de la Farmers Bank aux déposés lésés par la ruine des deux autres institutions? Il n'y a pas de différence, sauf que, dans un cas, il s'agit d'amis politiques de l'Ontario, et, dans l'autre, de braves gens du Québec, auxquels les conservateurs n'ont pas pensé à remettre leurs épargnes perdues par des banques qui avaient, elles aussi, obtenu des permis d'opérations du bureau du trésor canadien. Un autre député oppositionniste s'écrie: "Le gouvernement ne tente-t-il pas de tenir une promesse faite à des amis politiques, à une heure critique?"

LES RECALCITRANTS

Pour conclure, il y a M. Ross (Middlesex), libéral, et Nickle, conservateur, qui ne sont pas de l'avis de leur parti respectif. M. Ross votera pour le projet de remboursement aux déposés. Mais il va plus loin que n'importe lequel des députés; il veut aussi le dédommagement des actionnaires de l'institution ruinée. "Les déposés n'ont pas été les seuls lésés en l'affaire; les actionnaires ont souffert des mêmes causes que les déposés. Le même acte du bureau du trésor les a induits en erreur. Et si le ministre veut être logique, il ne doit pas s'arrêter à mi-chemin," dit-il. Le ministre fait la sourde oreille, et tel fois-ci, d'autant que M. Ross, fils de feu le sénateur Ross, ancien premier ministre ontarien, est un libéral et, partant, un ennemi politique.

Mais la droite ne fait plus la sourde oreille, elle ouvre au contraire les yeux, tout grand, pendant le discours de M. Nickle, de Kingston, conservateur, dont l'indépendance s'affirme, en matière de finances. Il est progressiste. Il répudie et le remboursement des déposés de la Farmers Bank et tout projet d'assistance d'Etat au Nord-Canadien. Ce soir, au sujet du projet White, M. Nickle parle avec bon sens et justice, se souciant peu des liens politiques. Il récalcitre, et explique en termes nets les raisons qu'il a de le faire. "Je ne puis approuver ce projet de loi, dit-il en substance. "J'y suis opposé, car je ne puis comprendre la logique du ministre des finances. Faire ce remboursement, c'est poser un principe nuisible et dangereux. Le principe admis, des conséquences embarrassantes s'ensuivront. Si d'autres banques sont faillites, soit par négligence, soit par malhonnêteté de la part de leurs administrateurs, l'Etat, ipso facto, en sera tenu responsable, il devra comme cette fois-ci indemniser les déposés, au dire de la masse. La fraude a été cause de la perte d'argent faite par les déposés des deux banques de Québec dont a parlé M. Lemieux. Je ne vois pas, si l'on rembourse ceux de la Farmers Bank, pourquoi l'on refuserait d'indemniser ceux de la Banque du Peuple et de la Banque de Saint-Jean. Il ne doit pas y avoir un loi pour le Québec et une autre pour l'Ontario. Quant à moi, j'ai étudié l'affaire à fond, et j'en suis arrivé à cette conclusion que ce n'est pas la faute du bureau du trésor ni de l'administration libérale si la Banque des Agriculteurs a culbuté. C'est de la faute de Travers seul. Je voterai donc contre la proposition de rembourser les déposés de cette institution. Et j'en parle à mon aise; car, pour ma part, je suis détenteur de deux coupons du capital-actions de la Farmers Bank."

La motion préliminaire au projet de loi décrétant le remboursement par l'Etat des sommes déposées à la banque subie à l'épreuve du comité; il l'adopte. Il y a aussi lecture du projet de loi. La discussion à ce sujet se poursuivra lors de la seconde lecture de cette mesure. M. Nickle ne sera pas le seul conservateur à voter à l'encontre de son adoption définitive; il est presque certain que deux ou trois autres membres de la droite suivront son exemple, et avec raison. On dit, par contre, le ministre assez peu soucieux du sort que cette mesure pourrait rencontrer au sénat. Un ministre aurait même dit dans l'intimité: "We hope that the Senate kills it." — "Espérons que le sénat refusera d'approuver ce bill." Mais si le sénat allait faire au ministère la méchante plaisanterie de l'adopter, certains ministériels seraient bien embarrassés d'avoir à se défendre, auprès de leurs électeurs, du reproche d'avoir voté \$1,200,000 pour indemniser des déposés lésés dans l'Ontario, et de ne pas avoir voulu en agir aussi généreusement avec ceux des banques Ville-Marie et Saint-Jean, dans le Québec. Car on ne saurait même dire qu'il se trouvera quelqu'un pour demander le dédommagement de ceux-ci, si ceux-là l'obtiennent maintenant.

LA SEANCE DU CONSEIL

LES ECHEVINS ADOPTENT SANS DISCUSSION TRENTE-TROIS RAPPORTS DU BUREAU DES COMMISSAIRES. — LE CODE DE CONSTRUCTION.

Ainsi que le faisait prévoir l'assemblée préliminaire du conseil hier matin, trente-trois rapports du bureau des commissaires ont été acceptés en séance régulière sans discussion oiseuse. Le maire suppléant, M. Létourneau, occupa le fauteuil; M. Martin n'a fait qu'une très brève apparition saluée par les applaudissements de l'assistance. Son indisposition, qui dure encore, l'a forcé à battre en retraite au bout de cinq minutes.

Le seul du total des trente-trois rapports présentés par le bureau des commissaires à être rejeté fut celui qui concluait à la demande d'un vote de \$120,000 pour raccorder les conduites de Notre-Dame de Grâce à celles de l'aqueduc municipal.

Certains échevins trouvèrent cette somme trop élevée et le rapport fut renvoyé au bureau des commissaires avec demande de détails. On fut amené en discutant cette question à parler de l'expropriation de la Montreal Water and Power. Les représentants des quartiers desservis par cette compagnie insistèrent pour qu'on pressât les négociations. Donnons la liste des résolutions du bureau des commissaires qui ont été adoptées sans discussion, valant la peine d'être rapportées ainsi que nous le disons plus haut.

A l'effet de voter un crédit additionnel de \$2,640. RE achat de terrain de la Greater Montreal Land pour l'ouverture du Boulevard Décarie.

A l'effet de voter un crédit additionnel de \$650. RE achat de la propriété de M. de la Roche pour l'élargissement de la rue Smith.

A l'effet de voter un crédit additionnel de \$7,368.92. RE égouts du quartier Mont-Royal.

A l'effet d'autoriser Son Honneur le maire et le greffier à signer l'acte de vente d'une lisière de terrain (Re The Lithuanian Withold Club vs la Cité).

A l'effet de voter \$16,826, pour payer les coûts des modifications à faire aux égouts et aux tuyaux à l'eau dans certaines rues.

A l'effet de voter \$500, pour indemniser M. P. J. Kennedy, locataire d'un terrain sur lequel doit être érigé un édifice de bain, dans le quartier Saint-Joseph.

A l'effet de voter \$4,497, pour l'exécution de travaux de délevage au niveau du trottoir en face de l'hôtel Ritz-Carlton.

A l'effet de voter \$2,275.02, pour payer le salaire d'employés du département de l'Assistance Municipale.

A l'effet de voter des crédits supplémentaires au montant de \$10,046.96 pour le département d'Hygiène.

A l'effet de voter \$958,973.08 pour la construction de trottoirs permanents en 1914.

A l'effet de voter pour le département d'Hygiène des crédits supplémentaires au montant total de \$5,000.00.

A l'effet de voter un crédit additionnel de \$1,144.03 RE expropriation de la rue Leroy.

A l'effet de voter \$10,000, pour travaux à faire pour une nouvelle entrée au Parc Mont-Royal.

A l'effet de voter \$6,000 pour donner des concerts dans les parcs de la cité.

A l'effet de voter \$4,000 pour l'engagement d'employés surnuméraires dans le département du Trésorier.

A l'effet de voter \$20,400 pour l'oeuvre des terrains de jeux.

A l'effet de répondre à une question de Conseil re-élargissement de la rue Guy et les rues Dorchester et Saint-Jacques.

A l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à émettre et négocier des emprunts temporaires au montant de \$750,000.

A l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à émettre et négocier l'emprunt de \$13,252,520 autorisé par le règlement No 523.

A l'effet d'autoriser le Bureau des Commissaires à émettre et négocier un emprunt de \$730,000 à même l'emprunt de \$5,000,000 autorisé pour la construction des conduits souterrains.

A l'effet de procéder à l'expropriation d'une lisière de terrain appartenant à M. C. H. Bleau (expropriation annuelle).

A l'effet de répondre à une question du Conseil re-élargissement de la rue Dickson.

A l'effet de transmettre au Conseil pour référence à la Commission de Législation, certaines communications re-circulation de camions-automobiles dans les rues.

A l'effet de renouveler le privilège de M. F. X. Brunet pour la vente de rafraichissements au square Viger.

A l'effet de renouveler le privilège de M. W. Comtois pour la vente de rafraichissements au square Viger.

A l'effet de renouveler le privilège de M. P. Girard pour la vente de rafraichissements au square Viger.

A l'effet de référer à la Commission de Législation une communication re-licences de salles de vues animées.

A l'effet d'inscrire comme rue publique une portion de la rue Cypress.

A l'effet de permettre à la Montreal Light, Heat and Power Co. de poser des poteaux dans certaines rues.

A l'effet de voter un crédit de \$2,500 pour la construction d'un égout dans la rue Bordeaux.

A l'effet de transmettre au Conseil les plans de M. J. O. Marchand pour la réfection projetée de l'hôtel de ville.

Les votes d'argent consentis hier par le conseil sont considérables. Ils se totalisent à plus de \$11,000,000; soit \$8,000,000 en emprunt permanent et \$3,750,000 en emprunt temporaire. Cet argent est nécessaire par les besoins actuels de la ville.

Le prêt de huit millions ou plus exactement de \$7,300,000 constitue la moitié du pouvoir d'emprunt de la ville, qui ne peut excéder \$13,000,000. L'emprunt de \$3,700,000 forme partie des cinq millions de dollars que la ville a été autorisée à dépenser pour l'embauchement des fils électriques.

La recommandation du bureau des commissaires demandant de voter une somme de \$958,000 pour la construction de trottoirs permanents a été renvoyée, ainsi que le caucus des échevins l'avait décidé, avec demande de nouveaux détails.

A la suggestion du leader du conseil, on a approuvé la suggestion de l'ancien conseil demandant à la compagnie des tramways de prendre des mesures pour permettre aux fauteuils de se livrer à leur passage favori tout en voyageant dans les voitures de M. E. A. Robert.

M. Dubeau a provoqué une discussion intéressante par une interpellation. L'échevin du quartier Lafontaine veut savoir pourquoi on emploie de préférence des étrangers pour faire le travail dans les rues de la ville. C'est du moins ce qu'il a constaté dans son quartier.

M. Ménard va plus loin. "On emploie des étrangers, dit-il, parce que contrairement pour leur trouver du travail, préviennent sur eux un impôt que les Canadiens ne consentiraient pas à payer. Il ne donnera pas de noms parce qu'il n'a pas encore de faits certains, mais il sera en état de porter des accusations spécifiques dans quelques jours.

M. Côté répond que ses ordres sur ce point sont formels. Il a recommandé instamment à M. Jamin d'employer de préférence des contribuables de Montréal et il mettra M. Jamin au courant de ce que l'on rapporte sur le compte de ses sous-ordres.

Un rapport de M. l'avocat en chef de la ville au sujet du nouveau code de construction préparé, il y a un an, au coût de six mille dollars, a été lu par M. Lapointe. Ce rapport dit en substance qu'il est difficile de se prononcer sur la légalité des règlements de construction, qui sont embrouillés, et qu'il n'y comprend rien.

M. Lapointe a demandé le renvoi de ce rapport au bureau des avocats légaux, leur demandant de dire carrément par un oui ou par un non si on peut adopter ce code. Le leader du conseil fait remarquer que ce projet de loi a été pendant un an devant les avocats de la ville, qui devraient savoir qu'on ne joue pas avec un règlement qui coûte à la ville une somme aussi considérable.

Ainsi que le "Devoir" le dit hier après-midi, les opinions de Mes Laurendeau et Atwater sur la légalité des commissions formées par le conseil ont été référées au comité de législation.

Suivant la ligne de conduite qu'il avait prise au caucus, le conseil a approuvé le vote de \$29,000 pour l'aménagement de terrains de jeu à condition que le bureau des commissaires nomme un adjoint à M. Black et que celui-ci soit sous la dépendance du surintendant des parcs, M. Bernadet.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

Le conseil a adopté sans discussion les trente-trois rapports du bureau des commissaires.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec les cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'adresser Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

CHARPENTRIERS. On demande des charpentiers à 30c de l'heure. S'adresser à 710 rue de la Montagne.

COMMIS DE DOUANE. Commis de Douane de plusieurs années d'expérience demandé pour commerce d'épicerie, vins et liqueurs en gros. S'adresser, Boîte No 18 "Le Devoir".

ELECTROLOGIERS. Electrologiers pour 8 appartements de \$10 en montant. Poèles à gaz de \$2 en montant. Fixtures électriques et poèles à gaz pour tous les goûts. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

INSTITUTRICES DEMANDEES. On demande trois institutrices à Lavaltrie, pour la prochaine année scolaire. Salaire, \$175; chauffage, lavage et balayage par la municipalité. Bonnes références exigées. S'adresser à Dr. M. Martineau, sec.-trés., Lavaltrie, P.Q. 110-3.

JEUNE MEDECIN DEMANDE. Dans le nord de la ville, prendrait le bureau d'un médecin désigné dernièrement et qui avait une jolie clientèle. Bonne chance pour quelqu'un qui se présenterait immédiatement à 3008 rue Saint-Laurent. Tél. Saint-Louis 708.

STENOGRAPHE. On demande une jeune fille sachant parfaitement le français et l'anglais et ayant plusieurs années d'expérience comme sténographe. Intuité d'écrire sans posséder les qualifications nécessaires. Bon salaire sera payé à une personne compétente. S'adresser par lettre à J. N. C., Boîte 750, Montréal. 110-3.

À LOUER. Boutique, 20 x 30 pieds, dans quartier Saint-Henri. S'adresser, 489 rue Saint-Antoine. Tél. Uptown 4797.

CHAMBRE À LOUER. Rue Saint-Laurent, un peu plus haut que la gare du Mile-End, pièce bien éclairée, ayant chaises qui donne sur la rue. Maison privée. Ecrire à Casier 5 "Le Devoir".

MAISON À LOUER. Maison meublée à louer, du 15 mai au 15 septembre, 9 appartements, usage du piano et téléphone. S'adresser à 590 rue Saint-Denis. Tél. Est 5270. 107-3.

RESIDENCE D'ETE À LOUER. Seauville, 10 minutes des chars de Sainte-Anne de Bellevue, à 150 pieds du Lac des Deux-Montagnes, résidence d'été meublée, remise pour auto, etc. S'adresser à J. E. LaChapelle, N.P., 1253, Sainte-Catherine Est. Tél. LaSalle 997.

RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou LaSalle 678.

A VENDRE. Pupitre double, pour comptabilité, en chêne et presque neuf, sera vendu \$15.00, le tiers de sa valeur. S'adresser à 43 rue Saint-Vincent.

A VENDRE. Un bureau (roll top) convenable pour bureau, en chêne doré, complètement neuf. S'adresser à 681 ave Pineau.

A VENDRE. Engin horizontal Leonard, 12 forces, à bon marché. S'adresser, 2073 Notre-Dame Ouest. Tél. Westmount 407.

A VENDRE. Hôtel, \$1,500 comptant, balance à termes; épicerie, recettes \$300 par semaine, valant \$1,200, pour \$600. Maison meublée, 14 pièces, richement meublée, rapporte \$190 par mois, pas de pension. Prix, \$1,100, \$500 comptant. Magasins cigares, Vues animées, etc. S'adresser, Jean Castell, 120 Sainte-Catherine Est, Edifice "La Patrie".

COLLECTION. Collection complète du "Devoir" à vendre. Ecrire à Casier 12 "Le Devoir".

MEUBLES A VENDRE. A vendre à sacrifice, meubles et plusieurs articles de ménage. S'adresser, 948 Berri.

VRAI BARGAIN. Deux terrains de 25 x 120 pieds pour le prix de \$200 chacun. Ces terrains sont situés à environ 300 pieds de la Rivière des Prairies. Endroit idéal. C'est une véritable aubaine. A qui la chance? Conditions faciles. E. Lavergne, 16 Saint-Jacques, chambre 2. Tél. Main 6693.

TERRE DEMANDEE. On demande à acheter une terre sur l'île de Montréal, nord ou ouest préférée. S'adresser par lettre seulement à M. Bernier, 126 Saint-Laurent.

SERRURES. Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

AVIS. Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission d'installer une forge sur le lot numéro cadastra 556 subdivisions Nos du quartier Sainte-Anne, No 4, rue Saint-Patrice. Jos. Mason, 4, rue Saint-Patrice, Montréal, 11-5, 1914.

DEMERS & GAUTHIER. Polisseurs et Rembourseurs. Spécialité: Réparation de meubles anciens. 974 RUE SAINT-DENIS.

VICTORIA HOTEL. Québec. H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

Hotel Riendeau Limitée. WILF. GERVAYS, Prés. Trés. P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec. Le Rendez-vous des Canadiens-Français. 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Hotel des Voyageurs. LE ROYAL GEORGE. 9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec, Chambres \$1.50 à \$2.50. Plaisirs, restaurants, amémoires. J. O. OCTEAU, Prop.

Hotel Riendeau Limitée. WILF. GERVAYS, Prés. Trés. P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec. Le Rendez-vous des Canadiens-Français. 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

VICTORIA HOTEL. Québec. H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

Hotel Riendeau Limitée. WILF. GERVAYS, Prés. Trés. P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec. Le Rendez-vous des Canadiens-Français. 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

VICTORIA HOTEL. Québec. H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

Hotel Riendeau Limitée. WILF. GERVAYS, Prés. Trés. P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec. Le Rendez-vous des Canadiens-Français. 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2670.

Tél. Bell Main 1973. — Adresse télégraphique Codes: Western Univ. Ed. "Yrrab" Montréal.

LEOPOLD BARRY LL.B. Avocat et Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques Chambre 44. — Montréal

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers. West 139

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Bureau Main 3213. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L

FAITS-MONTREAL

ENFANT TUE
PAR UNE AUTO

UN GARÇONNET BLESSE MORTELLEMENT EN TRAVERSANT LA RUE SAINT-URBAIN. — UN CHARRETIER MEURT DANS DES CIRCONSTANCES ETRANGES.

BLESSE PAR UN CHEVAL RETIF. — MORT DANS UN YACHT. — FAITS DIVERS.

ARRIVEE OPPORTUNE DES POMPIERS: SAUVETAGE DE DEUX PERSONNES.

Un garçonnet âgé de 6 ans, Louis Walker, 145 rue Saint-Urbain, a été victime hier, d'un accident mortel. L'enfant a été renversé par l'automobile d'un nommé Ernest Vaillancourt, en face du No 150 de la rue Saint-Urbain, juste comme il traversait la rue pour se rendre chez lui. Le chauffeur, malgré tous ses efforts, ne put éviter l'accident; mais aussitôt qu'il put stopper sa machine, il donna son nom au père qui était accouru, ainsi que son adresse, No 31 rue Sainte-Marie, Saint-Henri.

Privé de sa connaissance, le petit infortuné fut transporté à l'hôpital Général où, malgré tous les soins, il expira quelques heures après son admission, succombant à une fracture du crâne.

Sur l'ordre du coroner, le corps de Louis Walker a été transporté à la Morgue pour enquête.

POMPES AUTOMOBILES.

Hier après-midi une expérience intéressante a été faite sur le Champ de Mars. Il s'agissait de démontrer la supériorité des pompes automobiles sur les pompes à vapeur ordinaires, dans le département des incendies.

Les deux pompes furent placées, l'une à l'est, l'autre à l'ouest du Champ de Mars et d'après les observations faites au manomètre un volume d'eau de 993 gallons à la minute est sorti de la pompe automobile alors que la pompe à vapeur, avec 120 livres de pression ne donnait que 910 gallons d'eau à la minute.

Deux hommes seuls peuvent manœuvrer la pompe automobile. Interviewé sur le terrain de l'expérience, le chef Tremblay nous a déclaré être satisfait des épreuves fournies par la pompe automobile.

En effet, quand il faut deux mécaniciens, deux chauffeurs par pompe à vapeur, plus deux charretiers pour une voiture à boyaux et six chevaux accompagnant la pompe à vapeur, la nouvelle pompe automobile, elle, ne demande que deux chauffeurs. Voit-on d'ici la grande économie que peut réaliser la brigade avec un outillage pareil?

SAUVES PAR LES POMPIERS.

Le chef-adjoint Arthur Mann et le pompier Jack Livingstone ont sauvé la vie ce matin, à 2 heures, à deux personnes emprisonnées dans une chambre.

Un incendie s'était déclaré au No 9, Sainte-Elisabeth, dans une maison de pension.

Un homme âgé et son fils ne pouvaient ouvrir leur porte de chambre et les flammes commençaient à brûler le plancher quand le chef adjoint Mann, aidé de Livingstone enfonça la porte et sauva les deux pensionnaires.

LE TRAVAIL A MONTREAL.

Chaque jour, six cents personnes passent au bureau de placement provincial pour demander de l'emploi et d'après une déclaration du chef de ce bureau la condition des sans-travail s'améliore beaucoup.

L'an dernier à pareille époque le bureau recevait à peine 200 demandes d'emploi par jour.

RESPECT AUX DAMES

Trois jeunes garçons, Donat Rousseau, Paul Lafleur et William McGarran, ont été condamnés à \$10 d'admonition et aux frais par le recorder Semple, pour avoir insulté des jeunes filles, sur le parc Lafontaine.

L'AGENT GUYON SORT DE L'HOPITAL.

L'agent Auguste Guyon, blessé au cours de la tragédie de la Côte des Neiges où son compagnon, Joseph Bourbon dit tué, est sorti hier de l'hôpital Victoria, après y être demeuré trois mois. Pendant des semaines Guyon fut entre la vie et la mort mais il est maintenant presque entièrement rétabli, bien que l'extraction de la balle qui a pénétré entre la septième et la huitième côte, n'ait encore pu être pratiquée. L'agent Guyon est maintenant chez sa mère 1285 Marie-Anne.

VOL DE BIJOUX.

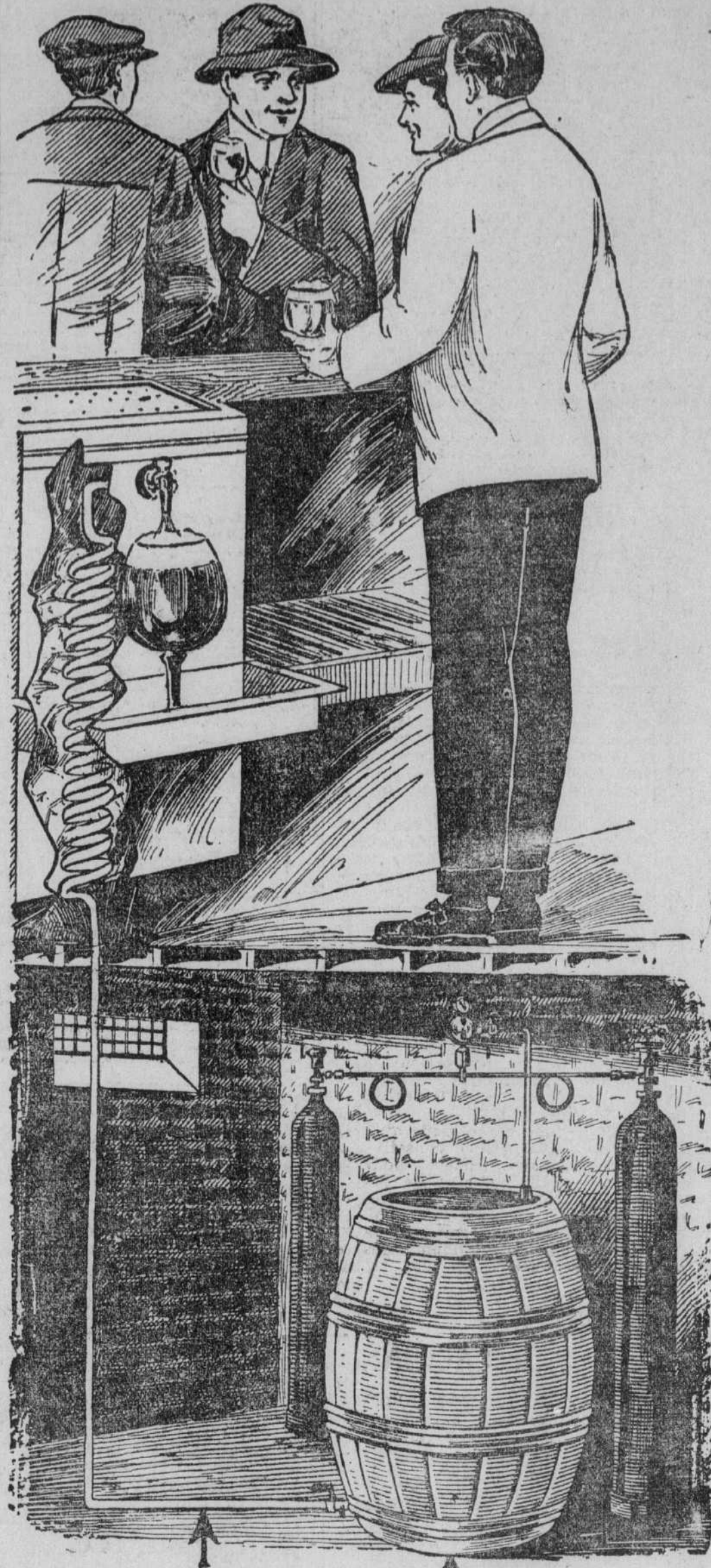
Des voleurs ont pénétré de bonne heure hier matin dans le magasin des bijoux, Bloomfield Bros., 17 Notre-Dame Ouest. Ils tentèrent vainement d'ouvrir un des coffres-forts; ils ne réussirent qu'à le briser et hier matin il fallut recourir à l'aide d'un serrurier pour démolir la combinaison. Avant de se retirer les cambrioleurs vidèrent plusieurs montres, prenant pour plus de \$600 de bijoux de toutes sortes. La sûreté informe.

RUE PAR UN CHEVAL.

Un garçonnet de 6 ans, Georges Laing, 12 rue Laurier Ouest, a été gravement blessé, hier soir, vers les 8 heures.

Le malheureux enfant s'était aventuré dans l'écurie de son père, et, s'étant trop approché du cheval qui s'y trouvait, il fut tué avec violence.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée sur le champ. Les médecins ont constaté que l'enfant souffrait d'une fracture à la cuisse ainsi que de plusieurs autres contusions à la figure et à la tête.

EXAMINEZ ATTENTIVEMENT
ET JUGEZ PAR VOUS-MÊME

Jusqu'à présent, la bière au verre a été servie de la manière suivante:

La bière livrée dans un baril en bois est placée dans la cave.

Au moyen d'une pompe à l'eau, l'air impur de la cave est comprimé dans le baril et reste en contact avec la bière jusqu'à épuisement — parfois une semaine et plus — lui communiquant une mauvaise odeur.

Cet air comprimé dans le baril refoule la bière, jusqu'à la chantepleure, au moyen d'un tube en caoutchouc.

Ce tube est poreux, se sature bientôt de bière, pourrit et se recouvre à l'intérieur d'un dépôt qui fermente, et cela à très brève échéance à moins que l'hôtelier ne soit d'une propreté minutieuse et renouvelle fréquemment ses tubes.

Nous n'avons pas voulu risquer notre bonne bière.

Frontenac

dans cet appareil rudimentaire et avons fourni à chacun de nos clients, l'appareil présentement décrit et montré ci-contre.

NOUS FOURNISSONS:

- 1o. Un baril en acier doublé en verre.
- 2o. Deux cylindres de gaz carbonique liquéfié.
- 3o. Une tuyauterie toute en métal inaltérable, à travers laquelle la bière comprimée par le gaz passe du baril à la chantepleure.

Cette tuyauterie passe en forme de spirale à travers la BOITE A GLACE — qui devrait toujours en être pleine — pour refroidir la bière à la température voulue.

QUAND VOUS VOULEZ un bon verre de bière
demandez la "FRONTENAC"
servie froide.

BRASSERIE FRONTENAC, LIMITÉE, MONTREAL.

PHONE: SAINT-LOUIS 5610

LES "BOYS-SCOUTS" AU NETTOYAGE.

Le Dr Boucher, médecin en chef du bureau d'hygiène, et M. Frédéric Abraham ont rencontré, hier soir, les chefs des Boys Scouts. Il a été décidé que 1,500 Boys Scouts aideront pendant une semaine au nettoyage de la ville.

TROUVE MORT DANS UN YACHT.

George Smith, âgé de 35 ans, a été trouvé mort, hier, dans la cabine d'un yacht dont il avait la garde, au bassin No 4, par deux peintres du nom de Georges Burns et Georges Chagnon, demeurant au No 66 de la rue Quesnel.

Les deux ouvriers se rendaient à bord du yacht pour y effectuer certains travaux, lorsqu'ils aperçurent Smith étendu sur un canapé, et ne donnant aucun signe de vie.

Le fourgon de la Morgue fut appelé et le corps transporté à cette institution pour enquête.

POMPIERS PROMUS.

Quelques changements sont effectués dans l'état major du service des pompiers de Montréal.

Le sous-chef Lussier quitte la station du carré Chaboillez pour s'en aller aux quartiers généraux, remplacé par le sous-chef Mann nommé chef-adjoint, il y a déjà quelques mois. Le sous-chef Brière abandonne la caserne de Sainte-Cunégonde pour remplacer le sous-chef Lussier au carré Chaboillez.

Le capitaine Ernest Favreau est nommé sous-chef à Sainte-Cunégonde; le lieutenant Villeneuve est promu au grade de capitaine et le pompier Téléphone Renaud devient lieutenant.

ACCIDENT MYSTERIEUX.

Un charretier du nom de Joseph Lafontaine, 708 rue Garnier, est mort ce matin à l'hôpital Général, où il avait été transporté, hier soir, à la suite d'un accident de voiture.

Les détails de l'accident sont inconnus de la police. Tout ce que l'on sait, c'est que s'est un nommé Charlebois qui transporta d'abord Lafontaine à l'hôpital Notre-Dame où il se vit refuser l'entrée pour cause d'alcool. Alors Charlebois le conduisit au poste de police de la rue Craig Est. Là encore, on constata que le blessé était sous l'effet de l'alcool. Mais réalisant qu'il souffrait de contusions assez graves, on le conduisit dans la voiture de la patrouille à l'hôpital Général. Celui-ci mourait à 1 h 30 ce matin.

On ne connaît aucun témoin de l'accident, et la police fera incessamment des recherches afin de pouvoir éclaircir le mystère au cours de l'enquête qui sera sous peu tenue à la cour du coroner.

LE CLUB SAINT-LAURENT.

La razzia de joueurs qui fut faite, il y a quelque temps, au club Saint-Laurent, vient d'avoir son épilogue en cour de police. M. le juge Lanctôt a honorablement acquitté toutes les personnes arrêtées le soir de la razzia au Club Saint-Laurent.

Quant aux représentants du Club, leur cas viendra devant le juge, aujourd'hui.

ACTION RENVOYEE.

Le juge Lanctôt a renvoyé, hier, l'action prise contre la compagnie du théâtre "Majesty's" accusée d'avoir donné des représentations de vues animées, sans licence.

JEUNE BRAVE.

Au risque de sa vie, Thomas O'Shaughnessy, 16 ans, fils du lieutenant de police O'Shaughnessy, s'est jeté à la bride d'un cheval pris de peur, hier après-midi, coin Bleury et Sainte-Catherine, et l'a maîtrisé.

QUERELLE DE FAMILLE.

A la suite d'une querelle avec son beau-frère, James Berg, un nommé Georges Weinfeld, demeurant au No 295a Esplanade, a dû être transporté à l'hôpital Royal Victoria. Weinfeld a été blessé à la tête d'un coup de bouilloire et a eu une main taillée avec un couteau par James Berg, qui a été gardé au poste No 20.

Les médecins ne considèrent pas les blessures de Weinfeld comme graves.

LE CANAL DE PANAMA

ON CROIT QUE LE "PENNSYLVANIA" SERA LE PREMIER NAVIRE A PASSER PAR LE CANAL DE PANAMA.

Panama, 12.— Il est probable que le premier navire de commerce qui traversera le canal de Panama sera le "Pennsylvania", dit à New York dans quelques jours. Ce passage marquera l'inauguration du nouveau canal.

TRIBUNAUX CIVILS

LA PRIME OFFERTE POUR L'ARRESTATION DE BEAUCHAMP.— UNE NOUVELLE POURSUITE A CE SUJET.

Le combat légal engagé pour le recouvrement de la récompense promise à quiconque arrêtera l'un des bandits de la Côte des Neiges vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Il y a quelques semaines, un nommé Samuel Larose, épicer, intenta une action contre la ville afin d'obtenir la somme de \$1,000 offerte en prix, alléguant que c'était lui qui avait signalé à l'agent de police Choquette, la présence de Beauchamp dans l'église Saint-Vincent de Paul, le 17 mars au matin. L'agent de police, dans un affidavit présenté au chef Campeau, a corroboré le témoignage du demandeur.

Voilà maintenant que Mme Arzelle Bissonnette, mère de Louis Lussier, vient de présenter une motion demandant de participer dans la poursuite contre la ville. C'est son fils, dit-elle, qui le premier aperçut Beauchamp dans l'église. Doutant de son identité, le jeune Lussier courut dans une forge voisine où il rencontra un ami à lui, nommé Blain, qui reconnut aussitôt Beauchamp.

De là, les prétentions de Mme Bissonnette.

Les cafés de nuit resteront ouverts pendant l'audition de l'appel du jugement du juge Charbonneau, en Cour du Banc du Roi.

Hier, les avocats des cafés se sont présentés devant sir Horace Archambault, juge en chef de la province, et le juge Cross, leur demandant de faire mettre en exécution le jugement du juge Charbonneau, ordonnant au percepteur du Revenu l'émission de nouvelles licences pour les cafés en cause.

La cause sera entendue vendredi matin lors de l'ouverture de la session de mai.

Deux délégations se sont présentées, hier, auprès de sir Lomer Gouin, aux bureaux du gouvernement, l'une demandant un tribunal spécial pour le règlement des troubles de famille et l'autre, une division de la Cour des jeunes délinquants pour les causes de désertion et de refus de pourvoir.

Lady Allan, accompagnée de Mmes Cains et Huntley Drummond ont demandé au premier ministre que la subvention accordée à la Montreal Maternity Hospital soit portée de \$500 à \$5,000.

LA NAVIGATION

SUSPENDUS
POUR 3 MOIS

C'EST LA PEINE INFLIGEE AUX PILOTES GOUDREAU ET LACHANCE QUI DIRIGEAIENT L'UN LE "SATURNIA" ET L'AUTRE LE "MONTFORT".

Les jugements sur les accidents survenus aux paquebots "Montfort" et "Saturnia" ont été rendus hier après-midi par le capitaine H. Lindsay, commissaire des accidents maritimes.

Les deux pilotes qui dirigeaient ces deux navires, MM. François Goudreau et Jules Lachance, ont été suspendus pour une période de trois mois. Le premier conduisait le "Montfort", le second le "Saturnia".

Il a été prouvé que M. Goudreau avait fait preuve d'un grand manque de jugement et qu'il avait perdu tout contrôle sur lui-même quand le paquebot s'est avancé dans le brouillard.

Le pilote Lachance, du "Saturnia", étant en doute, aurait dû consulter le capitaine, et on a prouvé qu'il n'avait pas suivi les indications enregistrées dans le livre du bord.

Le commissaire Lindsay était assisté à la commission des capitaines J. O. Grey et Francis Mash.

MATELOTS HEROIQUES

New-York, 12.— Le bateau "Caronia", de la ligne Cunard, est arrivé ayant vingt-quatre heures de retard.

Au cours de son voyage un incendie, causé par la combustion spontanée, s'est déclaré à bord et seul le travail héroïque des matelots a pu sauver le navire et empêcher une panique chez les passagers.

Le capitaine Smith et le premier officier Hawkes se sont particulièrement distingués et l'incendie était éteint quand les passagers eurent vent de la chose.

CHAMP DE GLACE GEANT

Halifax, 12.— Le navire "Uranium" est passé à Halifax hier, en route pour New-York. Le capitaine Agassiz a déclaré avoir découvert un champ de glace long de 450 milles près des côtes de Terre-Neuve.

LE GRAND
NETTOYAGE

UNE LETTRE D'ADHESION DE S. G. Mgr GAUTHIER.

Voici la lettre que Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a adressée au secrétaire de la Ligue du Progrès civique au sujet de la semaine de nettoyage qui s'organise en ce moment:

Archevêché de Montréal.
Montréal, 8 mai 1914.
M. le Dr W. H. Atherton,
Secrétaire,

La Ligue du Progrès Civique, Cher Monsieur,

Relativement à votre communication du 23 avril dernier je désire vous répéter que vous avez mon entier concours en faveur de "la semaine de nettoyage". Je serai très heureux de prêter toute l'aide qu'il me sera possible pour assurer le succès de ce mouvement.

J'approuve ce projet, et il me serait très agréable que vous fournissiez toute la matière explicative, en rapport avec ce mouvement, à tous les curés de la Ville. Ils seraient ainsi mis à même de pouvoir expliquer tout le bien que l'on espère de cette entreprise je serais très heureux de voir les curés user de leur influence pour assurer le succès de cet important projet. Avec mes meilleurs souhaits, croyez-moi, votre dévoué,

(Signé) + GEORGES,
Evêque de Philadelphie.

LA CONSTRUCTION
A LONDRES

Londres, 12.— La grève des ouvriers en bâtiments menace d'avoir des conséquences très graves. Les patrons posent un ultimatum à leurs employés. Ils leur enjoignent de retourner à l'ouvrage, d'accepter les conditions récemment rejetées par les grévistes par un vote de 10 à 1, sans quoi ils congédieront tous leurs employés, soit environ 500,000 hommes. Il y a deux mois, des ouvriers ne voulaient pas consentir à ce qu'un leur imposât une amende dans le cas où des unionistes refuseraient de travailler avec des non-unionistes. Alors les patrons congédièrent leurs hommes, ce qui entraîna une perte de salaires de \$50,000,000 et réduisit plusieurs familles à la misère. Toutes les tentatives d'accommodement ont échoué. La fédération nationale des entrepreneurs en construction a

décidé que si les ouvriers londonniens refusent d'accepter les conditions posées par le "National Conciliation Board" ils renverront chez eux tous leurs ouvriers. Les grévistes vont étudier la situation.

AU CONSEIL PRIVE
D'ANGLETERRE

LES LORDS SONT D'AVIS QU'ON NE SAURAIT AGIR AVEC TROP DE PRUDENCE DANS LA CAUSE DEPATIE-TREMBLAY.

Londres, 12.— Le conseil privé a continué d'entendre la cause Dépatie-Tremblay qui a trait à l'annulation d'un mariage contracté entre cousins au quatrième degré et sans dispense de l'Eglise. Le lord chancelier a posé plusieurs questions à M. Saint-Germain, l'avocat de la partie qui tient pour la nullité du mariage, en vertu de la vieille loi française de Québec. Lord Moulton dit que dans cette cause il s'agit de savoir combien de clauses de la vieille loi s'appliquent encore aujourd'hui. Le lord chancelier dit que l'article 127 du code peut signifier deux choses: ou il maintient les empêchements au mariage prévus par l'ancienne loi, ou bien il déclare que ces empêchements sont d'un caractère spirituel et n'ont aucun effet civil. M. Saint-Germain rétorqua que si ces empêchements avaient un caractère purement spirituel les mêmes personnes qu'autrefois n'accorderaient pas les dispenses. Le lord chancelier invite les avocats à produire le plus d'autorités qu'ils pourront. Car on ne peut agir avec trop de prudence. Il faut savoir comment l'on procédait en pareil cas avant la rédaction du code.

AU CLUB DES
MARINS CATHOLIQUES

Le club des marins catholiques de Montréal célébrera mercredi le 22ème anniversaire de sa fondation.

A cette occasion une intéressante fête a été organisée et tous les amis de l'oeuvre sont invités à participer à cette célébration.

Un concert aura lieu à la salle du club, coin des rues Saint-Pierre et Common.

Technicien.

Le malade. — Empoisonné? Moi?... Mais par quoi, mon Dieu!

Le médecin. — L'autopsie nous le dira.

LA SITUATION AU MEXIQUE

Le consul américain Philemon, retenu prisonnier à Saltillo, sera remis en liberté. — Les Américains occupent l'île Lobos comme mesure de protection

Mexico, 12. — Le secrétaire des Affaires Étrangères par interim Estevan Ruiz vient d'informer un correspondant qu'à la requête du ministre du Brésil, qui agit pour les États-Unis, le gouvernement mexicain a consenti à relâcher le vice-consul américain John R. Philemon, sous arrest à Saltillo.

Le gouvernement a permis son transport dans la capitale, où il sera mis à la disposition de la légation brésilienne, qui a entrepris de son côté de lui faire quitter la république.

Washington, 12. — Le contre-amiral Mayo vient de faire parvenir au département de la Marine à Washington, une dépêche où il parle du premier débarquement des marins américains à l'île Lobos, que les Mexicains ont quittée dernièrement.

Le destroyer "Dixie" est au mouillage dans une des rades de l'île, où les Américains ont pris possession du phare afin de donner toute sûreté à la navigation.

Mobile, Ala., 12. — Le navire allemand "Yiranga" est arrivé hier à Mobile, avec 178 Allemands et 2 Américains à son bord.

Les réfugiés disent que les Mexicains, surtout les Zapatistes, sont on ne peut plus barbares pour leurs prisonniers, aux quels ils font endurer des tortures incroyables.

LA MEDIATION

Washington, 12. — Les médiateurs, tout en préparant leur projet de paix, ont été appelés à considérer certaines circonstances qui demandent une attention toute spéciale. M. Bryan s'est rendu hier, à la légation d'Argentine, et y a discuté, pendant deux heures, avec les médiateurs, la détention prolongée de John R. Pillman, vice-consul américain à Saltillo par les Fédéraux.

On s'est aussi entretenu de l'arrestation de cinq Américains du Sud, mis sous arrest pour avoir fait feu sur des marins américains.

M. Bryan a déclaré que M. Silliman doit être remis en liberté immédiatement. M. Bryan n'a pas déclaré ce qui arriverait si M. Silliman était retenu plus longtemps, il a cependant affirmé que le gouvernement était déterminé à exiger la remise en liberté du vice-consul.

On a aussi rapporté la prise de l'île Lobos par les Américains, M. Bryan a déclaré que le gouvernement attend le rapport officiel de cette affaire, pour décider de son attitude. On croit que les Américains, en s'emparant de l'île n'ont voulu que protéger le commerce de l'huile.

Le juge Lamar et F. W. Lehman ont été choisis comme représentants des États-Unis à Niagara. Les représentants de Huerta sont Augustin Rodriguez, Emilio Rabasa et Luis Elguero. L'ambassadeur Da Gama, du Brésil, le ministre Naon, d'Argentine, et le ministre Suraz, du Chili, se sont déclarés enchantés du choix des représentants des deux partis.

Le général Carranza et les rebelles ne seront pas représentés à Niagara.

De Tampico arrivent des rumeurs d'un combat sanglant entre rebelles et constitutionnalistes. On dit aussi que Zapata se prépare à attaquer Mexico par le côté sud.

Le vice-amiral Silliman a été retenu prisonnier, mais son greffier, Joseph A. Marchand, a été remis en liberté. Ce dernier déclare qu'au sortir de prison, on le conduisit au consulat, et qu'on le força à ouvrir le coffre-fort et à livrer tous les documents, tout l'argent et une grande quantité de bijouterie.

TOUT EST TRANQUILLE

Vera-Cruz, 12. — Les derniers rapports de Mexico déclarent que tout y est tranquille. La seule manifestation orageuse est celle faite à un attaché de l'ambassade américaine, Luis D'Antin.

D'Antin, nourri par la foule, se réfugia à la légation brésilienne. Là, il put entendre les menaces de mort que lui criait la foule. On croit que l'antipathie des Mexicains contre D'Antin est due au fait qu'il est le seul fonctionnaire américain qui soit demeuré à Mexico.

D'après les derniers rapports, on n'a rien fait pour fortifier la capitale. Cependant, les fédéraux s'occupent d'approvisionner Puebla, ville située à mi-chemin entre Vera-Cruz et la capitale. On dit que le général Navarrete occupe les avant-postes à l'est de Puebla et surveille les lignes américaines.

plusieurs circonstances, il a agi en contradiction avec lui-même, montrant qu'il n'y avait aucun lien logique entre ses actes et les raisons qu'il en donnait.

"Ainsi, il refuse de reconnaître le meurtrier de Madero comme président. Très bien ! Mais, un peu plus tard, nous le voyons, lui, l'ennemi juré de ce Huerta, dont les mains ont trempé dans le sang, se faire le chaud partisan de Villa, qui est couvert de sang de la tête aux pieds.

"Voilà ce que nous ne pouvons comprendre. Il soutient ouvertement Villa et Carranza, laisse passer par eux les armes et l'argent, les félicite de leurs victoires. Il assure qu'il agit ainsi dans l'intérêt général, pour contribuer à l'établissement d'un gouvernement stable au Mexique. Mais s'imagine-t-il vraiment que, s'il réussit à culbuter Huerta, les autres aspirants au pouvoir ne vont pas aussitôt se prendre à la gorge, engageant une lutte à mort pour la suprématie? N'annonce-t-on pas, d'ailleurs, que cette lutte a déjà commencé?"

"Ce que nous critiquons, ce n'est pas le but du président Wilson, mais seulement ses moyens. Qu'il soit bien convaincu que ce n'est pas en soutenant des bandits et des révolutionnaires qu'il établira un gouvernement constitutionnel au Mexique; pour l'instant, il perd son temps, tout simplement."

LES AMERICAINS QUITTENT TAMPICO

Washington, 12. — L'amiral Mayo a donné avis au ministère de la marine que tous les Américains ont quitté Tampico. La dépêche ne fait pas mention de la prétendue bataille entre rebelles et fédéraux.

VILLA ET CARRANZA

El Paso, 12. — Des réfugiés mexicains disent que Villa a finalement déposé Carranza, comme chef de la révolution, et s'est déclaré lui-même président provisoire du Mexique.

Tandis que Carranza s'en est allé à Durango pour se mettre à la tête des rebelles, depuis longtemps sous le commandement des frères Arriet, les plus terribles brigands qui se soient rendus maîtres de Durango depuis la prise de cette ville par Tommaso Urbina, Villa se dirige toujours sur Saltillo, dont il se prépare à faire le siège.

AMERICAINS MIS A MORT

Washington, 12. — Des dépêches venues de Guadaluajara, disent que deux Américains, MM. C. B. Hoadley et G. E. Williams ont été mis à mort à El Favor Mine, près de Guadaluajara, par des Mexicains forcés, en charge des mines du district.

AMERICAIN ARRETE

Washington, 12. — Le premier lieutenant M. Maigne, militaire américain en retraite, qui représente un journal de Washington, à Vera-Cruz, a été arrêté hier soir en retournant dans cette ville, dit une dépêche envoyée au département de la Guerre, par le général Funs-ton.

UN ECHEC DES REBELLES

Mexico, 11. — Les rebelles ont attaqué Tampico, samedi, et ont été repoussés avec de lourdes pertes. Le général Ignacio Morones Zaragoza, commandant fédéral de Tampico, a annoncé au ministère de la Guerre une victoire fédérale.

FLIBUSTIERS FEDERAUX

El Paso, 12. — Un grand nombre de flibustiers fédéraux se sont emparés de "ranches", qui appartiennent à de riches Américains, établis dans l'Ouest de Chihuahua, sous le commandement de Quetzalad, qui demande maintenant en retour \$8,000 aux propriétaires pour leur rendre leurs immenses "ranches". Comme le département de l'Etat à Washington a refusé de payer cette somme, on croit que les flibustiers vont réviser en amies les propriétés américaines. Les pertes des bestiaux qui se trouvent sur les "ranches", vont s'élever à environ \$500,000.

LE CANAL DE PANAMA

L'OUVERTURE PROBABLE EN JUILLET SUSCITE UN VIF INTERET DANS LE MONDE MARITIME.

(Spécial au "Devoir")
Panama, 12. — L'annonce de l'ouverture probable du canal de Panama en juillet, suscite un vif intérêt dans le monde entier et les demandes d'informations de compagnies de navigation pleuvent littéralement chez les autorités du canal. Il en ressort qu'un grand nombre d'entreprises maritimes se préparent à organiser des services directs entre l'Europe et les côtes occidentales de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud. On calcule que le trafic sur la première année se chiffrera dans les 10,000,000 tonnes. On compte aussi sur une grande affluence de voyageurs attirés en grande partie par l'exposition de San Francisco. Les autorités du canal sont à préparer des circulaires donnant des renseignements complets sur les taux, le pilotage, etc.

SON ALTESSE A STE-CATHERINE

(Service de la Presse Associée)
Sainte-Catherine, 11. — 21 coups de canon annoncèrent l'arrivée du duc de Connaught et des troupes allèrent à sa rencontre. 25,000 personnes se pressaient dans les rues, et après-midi, le duc et ses hôtes feront l'inspection du canal de Well-Jand.

PERMETTEZ-MOI DE VOUS PRÉSENTER MON MEILLEUR AMI
ROYAL YEAST CAKES
EN ACHETANT DES PAINS DE LEVURE VOYEZ A SPECIFIER LES PAINS DE LEVURE ROYAL REFUSEZ LES SUBSTITUTS.
E.W. GILLET CO. LTD. TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG.

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

NOCES D'OR
Québec, 12. — M. Cléophas Leclerc, père du Dr Odilon Leclerc, de cette ville, et ancien manufacturier de chaussures, et Madame Leclerc, née Marie Brulot, ont célébré, dimanche, à l'Ange-Gardien, leurs noces d'or. L'heureux anniversaire a été marqué par une magnifique fête de famille au cours de laquelle de nombreux cadeaux ont été présentés aux jubilaires.

TENTATIVE D'ENLEVEMENT

Québec, 12. — Une fillette de 5 ans du nom de Bourassa, qui demeure au coin des rues Fleurie et Laliberté, a été enlevée, hier, par un Italien. Le ravisseur réussit, en lui offrant de l'argent, à se faire accompagner par l'enfant, mais des voisins qui avaient eu connaissance de l'affaire se lancèrent à sa poursuite et l'Italian préféra abandonner l'enfant pour ne pas tomber entre les mains de ceux qui le poursuivaient. Il est encore au large.

HEUREUSE RENCONTRE

Québec, 12. — Le capitaine Blanchard Henry du steamer "Scotian" a éprouvé une agréable surprise, hier matin, en arrivant ici pour la première fois cette saison avec son navire. Le capitaine ne fut pas peu surpris de recevoir à bord la visite de son frère qu'il n'avait pas vu depuis quarante ans. Les deux frères s'étaient séparés tout jeunes, et pendant que le capitaine Henry devenait un navigateur de renom, son frère, nommé William Henry, se livrait à l'étude du génie civil et devenait ingénieur à Great Northern à Somers, Montana. M. William Henry vint à Québec expressément pour rencontrer son frère, le capitaine du "Scotian".

GARDIEN ASSAILLI

Québec, 12. — M. Alfred Lapiere, gardien de nuit à la fabrique de colle de M. F. Canac-Marquis, à Saint-Malo, a été assailli dans la nuit de samedi à dimanche par deux individus qui l'ont trouvé errant dans la cour près de la chaufferie. L'un des maraudeurs le blessa avec une pierre et tous deux prirent la fuite. M. Lapiere a perdu beaucoup de sang mais on ne croit pas que ses blessures soient graves.

ACTION EN RESILIATION

Québec, 12. — Madame Marie-Louise Métivier, veuve de Narcisse Rioux, a institué, en Cour Supérieure, une action en résiliation de vente au montant de \$70,000 contre M. Alfred Dombrowski et MM. A.-B. Dupuis et P.-G. Lafrance, exécuteurs testamentaires de la succession Rioux.

ORDINATIONS

Québec, 12. — S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, a ordonné, dimanche, la prière dans la chapelle du Grand Séminaire; les abbés Lucas, du diocèse de Régina, Daigle du diocèse de Chicago, et Morin, du diocèse de Manchester, il a aussi conféré le sous-diaconat aux abbés Georges Côté, de Québec, et Paul Beaudry, de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse.

LA FETE DES ARBRES

Québec, 12. — Tous les enfants des maisons d'éducation de la ville prendront part à la célébration de la fête des arbres qui se fera solennellement cette année sur les terrains de l'Exposition ou plus de trois cents arbres seront plantés en présence du ministre de l'Agriculture et de quelques autres personnalités. La compagnie du tramway mettra à la disposition des enfants six tramways spéciaux et le club des automobilistes fera à cette occasion une grande parade.

LE PONT DE SAINTE-CLAIRE

Québec, 12. — Le gouvernement a décidé de reconstruire le pont de Sainte-Claire de Dorchester, sur la rivière Etchemin. C'est l'ancien pont Roy, un pont de péage, que le gouvernement a racheté et qui sera remplacé par un pont en fer moderne. Les soumissions seront demandées immédiatement.

ENTRE ITALIENS

Québec, 12. — Une bagarre a éclaté, dimanche, dans une maison de la rue Saint-Vallier, occupée par des Italiens. Une vingtaine d'individus ont échangé des coups de poing et même de couteau, et l'un d'eux, le maître de la maison, nommé Zaro, a été blessé à une main. L'assailant est disparu avant l'arrivée de la police et il a été impossible de le retracer.

L'INSTITUT D'OKA

Québec, 12. — M. L. Picard, diplômé de l'École d'Agriculture de Grignon, France, et ancien directeur de l'exploitation agricole de M. Meunier, dans l'île d'Anticosti, est parti pour l'Institut Agricole d'Oka afin de s'entendre avec le R. F. Li-guori pour prendre conjointement avec lui la direction du service d'Agriculture de cette institution.

PROV. DE QUEBEC

LES MUTUELLES CONTRE LE FEU

Napierville, 12. — Ces jours derniers avait lieu au bureau principal de la Compagnie, à Saint-Rémi de Napierville, une assemblée des directeurs pour fixer la répartition annuelle.

Étaient présents : M. J. L. Poupard, président; M. F.-X.-O. Trudel, vice-président; MM. Ls. Sauvé, Ls. Archambault, D. Lacoste, W. Parent, Chs. Laganière, G. Bigras, J.-G. Héroux et M. J.-A. Huberdeau, secrétaire-trésorier.

Il a été décidé à cette assemblée que la répartition destinée à couvrir les sinistres et les dépenses de la compagnie, serait de \$1.10 pour chaque \$100 d'assurance, établissant ainsi en faveur des assurés une réduction de \$0.10 par \$100 d'assurance avec l'année précédente.

Cette compagnie a, chaque année, depuis sa fondation, été pour ses assurés une source d'économies considérables et le rapport financier de 1913 a démontré, une fois de plus, le succès de ses méthodes administratives.

Les propriétaires de beurrieres et de fromageries ont donc raison d'être fiers de cette institution canadienne-française qu'ils ont faite leur et à la grandeur de laquelle ils travaillent de concert.

DANS L'OUEST

UN VETERAN DU JOURNALISME

Saint-Boniface, 12. — Mercredi dernier, le révérend père Gladu, O.M.I., directeur de "L'Ami du Foyer", célébrait le cinquantième anniversaire de son entrée dans le journalisme. Le Père Gladu a débuté au "Courrier de Saint-Hyacinthe". Nos félicitations à ce distingué et vénéré confrère.

LA CONSTRUCTION A WINNIPEG

Winnipeg, 12. — Le Conseil de Ville de Winnipeg paraît décidé à passer un règlement qui interdira plus de douze étages dans les futures constructions. C'est-à-dire que la hauteur du McArthur Building et du Union Trust serait à peu près la limite.

DANS LA VERENDRYE

Winnipeg, 12. — M. P. A. Talbot a été choisi lundi comme candidat aux prochaines élections provinciales dans le comté de La Verendrye. M. Lame, qui avait été choisi il y a trois ou quatre semaines, s'est récusé.

MANOEUVRE TUE

Vancouver, C. A., 12. — Un wagon portant une grue a été précipité dans la rivière Fraser, hier soir. Un homme a été tué instantanément et un autre blessé gravement.

LES SEMAILLES EN SASKATCHEWAN

Régina, Sask., 12. — La semaille du blé s'achève dans la province de la Saskatchewan. La température n'a pas été très favorable. La neige a obligé les cultivateurs de suspendre leurs travaux pendant plus d'une semaine. A l'Ouest de Moosejaw, dernières pluies ont fait grand bien; cependant, en quelques endroits, elles n'ont pas été assez abondantes.

MORT D'UN PASTEUR

Vancouver, C. A., 12. — Le docteur Elliott S. Rowe, pasteur protestant bien connu dans plusieurs villes du Canada, est décédé hier après une longue maladie.

OTTAWA-HULL

UN BUREAU DE CONCILIATION

Ottawa, 12. — Le département du Travail vient d'accorder aux employés de la compagnie des Tramways leur demande au sujet d'un bureau de conciliation qui réglerait les difficultés entre eux et la compagnie relativement à la question des salaires. La compagnie a immédiatement nommé M. George F. Henderson pour la représenter au bureau de conciliation. Les employés sont représentés comme l'an dernier par M. J. C. Walters. Les deux représentants ont choisi comme l'an dernier, M. Hemmet P. Hill comme président, de sorte que le bureau sera le même que celui qui a réglé le différend entre les deux mêmes factions l'an dernier.

L'HIPPIQUE

Ottawa, 12. — C'est ce soir que s'ouvre le concours hippique à la salle du Pavillon Howick aux terrains de l'Exposition. Tous les arrangements ont été terminés hier soir et toutes les stalles sont maintenant occupées. Les trains entrant en gare hier soir ont amené leur contingent de visiteurs. On s'attend cette année à un succès plus grand que jamais. La plupart des chevaux qui ont pris part au concours de Montréal la semaine dernière, seront exhibés ici. On espère que le duc de Connaught, qui arrive cet après-midi, pourra assister à l'ouverture.

Le "PEOPLE'S FORUM"
Ottawa, 12. — Le "People's Forum" a tenu dimanche soir sa dernière réunion de l'année. Les conférences recommenceront probablement en octobre. A l'heure actuelle, la plus grande partie des citoyens se préparent à partir pour la campagne, et l'assistance se trouvait de ce fait de beaucoup diminuée.

La séance de dimanche a été comme toutes les autres, un beau succès. L'assistance remplissait le théâtre Family où ont lieu les conférences. La conférence fut donnée par M. A. Knechtel, qui parla des parcs du Dominion, illustrant sa conférence de vues prises par lui-même.

L'UNION SAINT-JOSEPH

Hull, 12. — L'organisation des grandes fêtes de l'Union Saint-Joseph est commencée dans notre ville. Dimanche après-midi, les organisateurs ont tenu deux assemblées, la première à Rochonville, et l'autre à Saint-Rédempteur. L'assistance, aux deux assemblées, était très grande. A l'assemblée de Saint-Rédempteur, M. l'abbé Carrière, curé de la paroisse, fit un magnifique discours en faveur de la Société Saint-Joseph.

LE 70EME REGIMENT

Hull, 12. — Nos militaires sont dans la jubilation depuis qu'ils ont appris que le ministre de la Milice leur avait consacré \$48,000 dans ses appropriations pour la formation du 70ième régiment. Hier la fanfare et le corps de clairons ont eu une pratique régulière et tout le monde est des plus enthousiastes. Les officiers du régiment ont annoncé à leurs hommes qu'il n'y avait plus de doute sur la formation du régiment, et que, dès la semaine prochaine, les ordres seront donnés pour les habits de tout le régiment.

POUR LES SINISTRES

Ottawa, 12. — Le conseil de ville a voté \$1,000 au fonds de secours en faveur des sinistres de Bryson, Québec.

Le conseil de ville de Hull a voté \$100 le gouvernement de Québec, \$1,000, la ville de Renfrew, \$200, l'hon. George Bryson \$100, C. B. Campbell, M.P.P., \$100, la ville de Shawville \$100 et F. A. Cahill, Ottawa, \$200.

ONTARIO

ENSEVELIS SOUS UN EBOULEMENT

Cobalt, Ont., 12. — Un rapport, reçu ici, de Long Lake, veut qu'un accident ait causé la mort de quatre hommes. Cinq ou six autres travailleurs ont aussi été gravement blessés. Les morts seraient Collins, Defu, Joe Kelly et Alexandre Gauthier, de Cobalt. On croit qu'ils ont été ensevelis sous un éboulement de roc.

ELLE DISPARAITRA

Toronto, 12. — La prison, par suite d'une décision du bureau des Commissaires, disparaîtra le 1er novembre 1915. On élèvera, à sa place, un édifice de \$500,000. Les femmes seront envoyées à la Women's Industrial Farm et les hommes à la Men's Industrial Farm.

PROV. MARITIMES

ON L'ACCUSE

Yarmouth, N.-E., 12. — Harry Van Tessel a été arrêté ici, sous accusation de plusieurs crimes commis sur la frontière. Il est accusé de faux, d'obtention d'argent sous de fausses représentations. On dit que soixante chevaux ont été introduits en contrebande, dans l'Etat du New-Hampshire.

LAUTEUR DE LA LETTRE

Halifax, N.-E., 12. — J. M. Fraser, assistant agent du Ministère de la Marine et des Pêcheries, a comparu devant un comité de la Législature, ce soir, et admis avoir écrit la fameuse lettre "McLean", publiée dans l'"Evening Mail".

M. Fraser a déclaré que lors de l'ouverture de l'enquête, il s'est rendu auprès de M. McCurdy, rédacteur du "Herald", et lui a déclaré son intention de déclarer qu'il était l'auteur de la lettre. M. McCurdy lui aurait dit de se taire. M. Fraser a humblement demandé pardon de l'insulte faite à la Législature, et a déclaré qu'il n'avait pas eu cette intention, en écrivant la fameuse lettre.

IL NEIGE

Sydney, 12. — Hier soir, il est tombé un pouce de neige. Le thermomètre a baissé rapidement et la pluie s'est changée en neige.

LES DECOUVERTES DE ROOSEVELT

Paris, 12. — Harry Savage Land, l'explorateur bien connu, qui de 1910 à 1912 traversa l'Amérique du Sud de Janeiro à Lima, passa dans une partie inexploérée du Brésil central, franchit les Andes, a dénoncé hier le colonel Roosevelt, son charlatanisme et ses prétendues découvertes en Amérique du Sud. "Au lieu de s'attribuer des découvertes, le colonel dit-il, avait pénétré à l'intérieur des terres à pied ou à cheval et ne pas voyager en bateau. Il s'est contenté de suivre mes traces dans les solitudes du Brésil. La rivière mesurant 1,000 milles de longueur découverte par Roosevelt n'est qu'un mythe."

AU MAGASIN GOODWINS

SERVICES A DINER EN PORCELAINE, A PIECES REMPLACABLES, CABLES, MOINS 25%

Profitez de cette offre exceptionnelle qui ne durera que jusqu'au 15 Mai. Vous pouvez acheter un service complet, ou en partie ou quelques morceaux seulement. Vous pouvez choisir parmi quarante-deux dessins différents.

VOICI LA DESCRIPTION DE QUELQUES - UNS :

Semi-Porcelaine Anglaise (pièces remplaçables)

"607" Bordure bleu-pâle sur forme unie; anses et poignées légèrement dorés. Prix ordinaire \$32.50. Prix spécial \$31.21.

"Green Marie" Bordure fleurie verte, richement dorée; dessin très en vogue; 97 morceaux. Prix ordinaire \$16.40. Prix spécial \$15.20.

"755" Semi-porcelaine anglaise, fabrication Bridgewood & Sons; forme unie; couleurs naturelles; chaque morceau à bord doré; qualité supérieure; nouveau dessin; 97 morceaux. Prix ordinaire \$14.00. Prix spécial \$13.21.

"4288" Bordure "Crown Derby" rouge ou bleu, richement dorée; 97 morceaux. Prix ordinaire \$16.40. Prix spécial \$15.20.

Porcelaine Allemande

"7693-2553" Bordure de boutons de rose; ligne, anses, poignées et bord dorés; 97 morceaux. Prix ordinaire \$32.50. Prix spécial \$31.21.

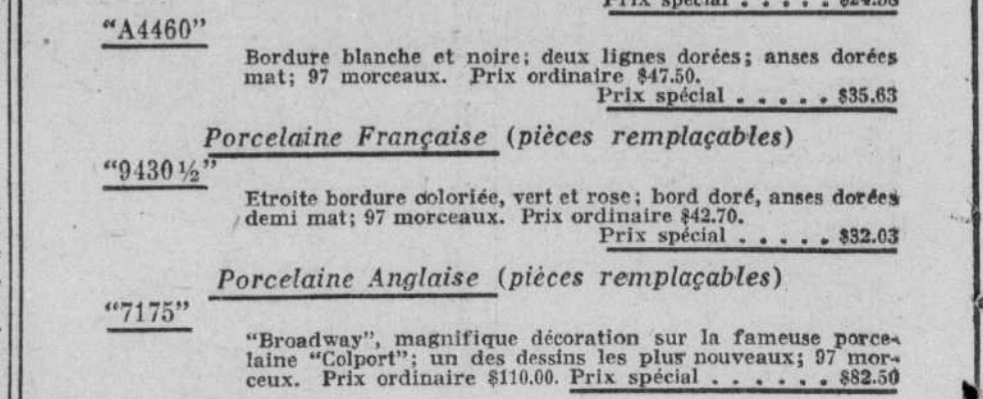
"A4460" Bordure blanche et noire; deux lignes dorées; anses dorées mat; 97 morceaux. Prix ordinaire \$47.50. Prix spécial \$45.63.

Porcelaine Française (pièces remplaçables)

"0430 1/2" Étroite bordure colorée, vert et rose; bord doré, anses dorées mat; 97 morceaux. Prix ordinaire \$42.70. Prix spécial \$41.03.

Porcelaine Anglaise (pièces remplaçables)

"7175" "Broadway", magnifique décoration sur la fameuse porcelaine "Colport"; un des dessins les plus nouveaux; 97 morceaux. Prix ordinaire \$110.00. Prix spécial \$105.00.



Goodwins
MONTREAL LIMITED.

Eau Minérale Naturelle (de France)
VITTEL
GRANDE SOURCE
Pour la Goutte, la Gravelle, l'Arthritisme, etc.
Ecrivez pour un pamphlet à propos des Eaux de Vittel.
SEULS AGENTS EN CANADA
THE LEEMING MILES CO., LIMITED,
4 Boulevard St-Laurent, Montréal. 5

OCULISTE ET AURISTE BOUSQUET

Consultations de 2 à 5 heures P.M., ou sur rendez-vous. (Des hôpitaux de Paris)
Médicins de l'Hotel-Dieu et chef de service à l'Institut Bruchési
REEDUCATION AUDITIVE Méthode électro-voicophonie
TEL. EST 4575 (Traitement de la Surdité)
26 Sherbrooke Ouest

ELLE A ETE INDEMNISEE UN OURAGAN AU WISCONSIN

Milwaukee, 12. — Des dépêches venues de différents endroits du sud du Wisconsin disent qu'un ouragan qui a dévasté toute la région, hier soir, a causé plusieurs pertes de vies et des dommages aux propriétés s'élevant à environ \$1,000,000. Le nombre des morts est le suivant:

A Verona. — Mme Lena Olsen, de Glevingee, employée à la County Poor Farm Laundry, qui a été entièrement détruite; un Westport. — William Coates, tué par le tonnerre. A Stoughton. — Harvey Slagdon, tué par une pièce de bois. A Oregon. — Layman Frederickson, âgé de 4 ans, tué par le tonnerre.

La violence de l'ouragan s'est sur-tout fait sentir dans le comté de Bayne.

ROIS ET REINES AU THEATRE

Londres, 11. — Une représentation de gala, en l'honneur du roi et de la reine de Danemark, qui sont de passage à Londres, a été donnée hier soir au Covent Garden. On a représenté devant Leurs Majestés et le roi George et la reine Marie des scènes de "La Tosca", de "La Bohème" et de "Aïda". Au nombre des cantatrices on remarquait Mmes Meiba et Emma Destlin.

Dans l'assistance on remarquait les représentants officiels de différents pays, les ministres et d'autres personnalités distinguées.

Ce journal est imprimé au No. 43 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

POLITIQUE ETRANGERE

FRANCE LA CHAMBRE FRANÇAISE

ELLE COMPRENDRA CENT-DEUX SOCIALISTES, TRENTE SOCIALISTES INDEPENDANTS, CENT TRENTE-SIX RADICAUX UNIS, ETC.

Paris, 12. — D'après les résultats du dernier ballottage, la Chambre des Députés sera composée comme suit: Il y aura cent-deux socialistes, trente socialistes indépendants et républicains, cent trente-six radicaux unis, cent-deux radicaux indépendants et républicains de la Gauche, cent démocrates alliés, cinquante-quatre républicains fédérés, trente-quatre libéraux, vingt-six royalistes et conservateurs, seize indépendants.

Le "Temps" analysant la position des députés actuels, d'après leurs déclarations devant les élections, déclare que sur 602 députés, 308 sont en faveur du service de trois ans, les autres sont contre ou incertains.

Le succès des socialistes paraît être le résultat de leur programme bien défini, et de leur organisation parfaite. Les radicaux et les autres groupes ont manqué d'entente. Les Brindistes ont perdu du terrain à cause de leur manque d'organisation et de leur peu d'ardeur dans la campagne.

On a beaucoup discuté la situation politique dans les couloirs de la Chambre. La prochaine séance aura lieu le premier juin. Tous admettent que le gouvernement français aura à faire face à une situation extrêmement périlleuse.

La principale question est la loi des trois ans. D'un côté, les socialistes sont ouvertement opposés à la loi; d'un autre côté, le ministère ne saurait abandonner cette mesure, qui est la sienne.

M. Doumergue se trouvera donc dans une situation des plus difficiles; s'il n'a pas, en effet, l'appui des socialistes, il lui sera difficile de rester au pouvoir.

Plusieurs croient que M. Doumergue abandonnera la tâche, et que M. Delcassé pourrait être appelé à former un ministère composé de républicains et de radicaux modérés.

Les hommes politiques les plus expérimentés croient que la France n'aura bientôt que deux partis bien distincts, les conservateurs et les socialistes.

ANGLETERRE L'EXCLUSION DE L'ULSTER

LES LIBERAUX SEMBLENT REDOUTER DE NOUVELLES CONCESSIONS DE LA PART DU GOUVERNEMENT. — MALAISE DANS LE CAMP DE REDMOND. — REPONSE D'ASQUITH.

Londres, 12. — Dans une réponse très prudente faite à un député écossais, M. Asquith annonce que les pourparlers engagés sur la question de l'Ulster n'ont pas eu de caractère officiel et que la Chambre aura tout le temps suffisant pour discuter toute mesure qu'on présentera.

Un membre de la chambre a posé une question: qui montre combien les libéraux redoutent de nouvelles concessions de la part du gouvernement. Il a demandé si le premier ministre allait empêcher ses ministres de faire des propositions inacceptables pour la majorité de ses partisans.

La bataille s'engagera quand le gouvernement demandera l'opposition de proposer des amendements au bill qui contiendra des clauses portant sur l'exclusion de l'Ulster pour une période de 6 ans.

Les autorités du bureau des douanes de Belfast sont très intriguées par un cergeon de fusils de chasse apportés par le paquebot "Lord Charlemont", de Baltimore.

Les autorités du bureau des douanes de Belfast sont très intriguées par un cergeon de fusils de chasse apportés par le paquebot "Lord Charlemont", de Baltimore.

Le correspondant du "Belfast News", à Dublin, dit que si, à la suite des pourparlers, de nouvelles concessions sont faites, la position de Redmond deviendra critique.

Le "Morning Post" dans un article de rédaction apprécie l'attitude de l'opposition au sujet des dernières tentatives d'accommodement. Il dit que les unionistes ont eu le dessous et doivent sauver l'Ulster coûte que coûte.

Le "Freeman's Journal" fait un appel aux unionistes, qui traitent des craintes des Irlandais. Il leur demande de se résigner à l'inévitable.

ALLEMAGNE LE SOCIALISME EN ALLEMAGNE

LE DR LIEB KNECHT PRETEND QUE LES OFFICIERS DE L'ARMÉE ET DE LA MARINE ONT DES INTERETS DANS LA COMPAGNIE KRUPP.

Berlin, 12. — Le député socialiste Karl Lieb Knecht, qui, l'an dernier, accusait les fonctionnaires du bureau de la guerre en Prusse, d'avoir accépté de l'argent de la compagnie Krupp, en échange de documents militaires, a attaqué les armements internationaux en général, et particulièrement les armements en Allemagne.

Ce qui est vrai de la compagnie Krupp, dit-il, est vrai pour toutes les autres compagnies allemandes; et ces compagnies ont des affiliations internationales.

Le docteur Leib Knecht déclare encore que Herrman S. Pasche, vice-président du Reichstag et le nouveau ministre de l'Intérieur, le comte Von Loebell appartiennent à la direction de la Ehrhardt Works, que la Loewe Small Arms Company comprend des compagnies belges, françaises et italiennes, qu'il existe un trust sur la poudre.

Le député socialiste a aussi prétendu que l'industrie des navires de guerre est une industrie internationale, et que le vice-amiral Von Saak s'occupe de l'industrie des armements dans les pays étrangers et en Allemagne.

LE PROJET ETAIT FORME

L'EXPULSION DES FRANÇAIS D'ALSACE-LORRAINE SERA POURSUIVIE AVEC METHODE.

Berlin, 12. — En dépit des démentis allemands plus ou moins ambigus, il existe réellement un plan tendant à expulser tous les Français résidant en Alsace-Lorraine et, d'après des renseignements puisés à bonne source, il est possible aujourd'hui de révéler l'origine de cet extraordinaire projet et d'exposer les moyens mis en oeuvre.

Les démentis officiels publiés jusqu'ici se bornent à contester que des Français aient été expulsés d'Alsace-Lorraine et à nier que des mesures générales aient été prises ou soient même seulement en projet dans ce but.

Si l'on s'en tient à la lettre de ces démentis, on peut leur reconnaître une part de vérité, mais tout est dans la manière. En fait, il est incontestable que le plan d'expulsion soit mis à exécution avec méthode,

avait dit était parfaitement vrai, Marie le reconnaissait bien. Elle avait mis Philippe trop près du trône de Dieu, puis elle lui en avait voulu parce qu'il n'était pas digne de la place qu'elle lui avait donnée.

—Voici donc quelle devra être votre résolution, reprit Gardiner: vous confier à Dieu et ne point croire au mal légèrement.

—Acceptez-vous cela, ma fille? —Je l'accepte.

—Et-ce clair? reprit la voix.

LES CAISSES COOPERATIVES

M. MEIGHEN DEPOSERA UN PROJET DE LOI A L'EFFET DE CREER UNE LEGISLATION UNIFORME POUR CES ETABLISSEMENTS.

Ottawa, 12. — M. Meighen, le solliciteur général, a donné avis qu'il saisira ces jours-ci, la Chambre d'un bill relatif aux caisses coopératives, afin d'accorder à celles-ci une législation uniforme pour toutes les provinces.

A l'heure présente, Québec a, seule, une législation relative à ces établissements, et les caisses Desjardins y ont un succès considérable. Il y en existe au delà de 101, et toutes font d'excellentes opérations.

M. Meighen, l'an dernier, avait attiré l'attention de la Chambre sur ces caisses coopératives, dont M. Monk avait déjà entretenu les députés. M. Monk lui-même, en 1907 et en 1909, avait saisi la Chambre d'un bill relatif à ces caisses mais il n'eut pas alors de succès.

On estime à 11.000 le nombre de Français habitant l'Alsace-Lorraine. Il y a environ un millier de Français négociants, industriels, employés dans des usines, etc., qui ont une certaine fortune.

Le bureau ne s'est pas occupé de remplir la vacance créée par la mort de Lord Strathcona. L'élection de son successeur a été remise indéfiniment.

M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, membre de la commission d'enquête sur la terrible explosion qui s'était produite il y a quelques années à bord du croiseur "Téna", a été l'un des premiers en France, à penser qu'elle pouvait bien avoir eu pour cause les ondes hertziennes, qui auraient pu occasionner de semblables désastres, entre autres l'explosion restée mystérieuse qui se produisit dans le magasin de munitions de guerre d'Antsivern, à Madagascar.

M. Cabart-Danneville, a noté de nombreux et curieux phénomènes dus à la télégraphie sans fil.

L'un des plus extraordinaires fut observé à bord du croiseur français, "Condé".

Durant l'échange de communications, M. Cabart-Danneville aperçut une algrette de feu sortant de l'extrémité d'une torpille qui était suspendue horizontalement sur le pont.

Les savants français sont d'avis que les ondes hertziennes arriveront à détruire plus de vies humaines qu'elles n'en sauvent.

LE MICROBE DU RHUMATISME

Paris, 12. — Le lecteur anonyme, qui avait offert \$1,000 l'an dernier, par l'entremise du "Matin", au premier médecin qui découvrirait le microbe du rhumatisme, vient de renouveler son offre dans de même journal, des découvertes faites au cours de l'année 1913 ayant été considérées comme insuffisamment établies.

LE CORPS DE MME NORDICA

Batavia, 12. — Le corps de Mme Nordica, qui vient de mourir à Batavia, dans l'île de Java, sera envoyé aux Etats-Unis, le 16 mai prochain, dans une cassette chinoise.

VICTIMES DES INDIENS

Vienne, 12. — Un journal de cette ville dit que les explorateurs, conduits par le Baron Nordenskjöld, fils du célèbre explorateur des régions arctiques, viennent d'être victimes des Indiens, dans le Sud Américain.

UN NOUVEAU DIRECTEUR

A l'assemblée régulière des directeurs du Pacifique Canadien tenue hier, M. A. M. Nanton de l'Osler Hamond and Nanton, de Winnipeg, a été élu directeur en remplacement de feu Sir William Whyte.

M. Nanton est directeur de la Dominion Bank, de la Winnipeg Electric Railway Company, et de la Manitoba Bridge and Iron Works.

Le bureau ne s'est pas occupé de remplir la vacance créée par la mort de Lord Strathcona. L'élection de son successeur a été remise indéfiniment.

M. P. J. L. Bissonnette, ancien député et registraire du comté de Montcalm, est décédé hier matin après cinq jours seulement de maladie.

Le défunt était né à Laprairie, le 25 février 1861, du mariage de M. Pierre Bissonnette avec Mlle Ether Gélineau.

Il fit ses études à Montréal et prit ses degrés comme médecin à l'école de médecine Victoria.

Quelques années plus tard on le choisit comme gouverneur du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, puis examinateur à l'Université Laval. Il fut aussi président du cercle agricole de Saint-Esprit, et trésorier du club National, de Montréal.

Depuis douze ans, il faisait partie du bureau provincial d'hygiène. Un des membres les plus brillants de la profession médicale, il appartenait à plusieurs associations, tant canadiennes qu'américaines.

Il avait épousé Mlle Juliette Lamarche, fille de M. Denis Lamarche, de Saint-Jacques l'Achigan, qui lui survit avec sept enfants: Jean-Jacques, avocat, de la société légale Deguire, Bissonnette et Nantel, de Montréal; Aubin, des Dominicains, de Saint-Hyacinthe; Benoît, Marc, Bernard et Gontran, du collège de L'Assomption, et une petite fille.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Saint-Esprit, à 9 heures 30. Nos sympathies à la famille en deuil.

NOUVEAU SERVICE DE TRAINS

POUR BOSTON ET NEW-YORK DE LA GARE BONAVENTURE.

Train du jour à 8 hrs 31 am. tous les jours et train de nuit à 9 hrs 30 p.m. tous les jours. Wagons ordinaires, wagons-salons et wagons lits pour Boston et New-York sans changement.

Elle fit alors une ou deux questions au sujet de l'effet produit par les Articles que l'évêque de Londres avait publiés au cours de sa visite, deux mois auparavant.

—Il y a quelques mécontents, dit le prélat. Comment l'empêcher, Votre Grâce? —J'ai peur que le Parlement ne soit trop pressé, dit Marie. Il parle du bill contre l'hérésie. Je ne sais ce qu'il en adviendra.

—C'est vrai, dit Marie, sans enthousiasme. Son Altesse entend deux messes par jour, et s'approche des sacrements.

—Quelle bonne nouvelle! Madame. Marie leva un peu le menton. Je voudrais que vous alliez à Lambeth, Milord, pour veiller à ce que tout soit prêt. Mylord Cardinal s'y rendra directement, comme vous savez. Milord de Cantorbéry... Elle s'arrêta...

—Nous nous arrangerons avec lui, reprit-elle. Il est encore archevêque.

—Nous nous arrangerons avec lui, reprit-elle. Il est encore archevêque.



The E. T. CORSET Company LIMITED SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

43 JOURS DE VOYAGE PRIX: \$330.

M. MARTIN HARVEY PARLE EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES VIEUX MONUMENTS.

M. Martin Harvey, acteur anglais, a fait une jolie conférence hier, au Château Ramsay, devant un auditoire composé des dames de la société des antiquaires de Montréal.

Le conférencier a préconisé un travail constant chez les membres de la société pour aider à la conservation des reliques canadiennes, et des vieux monuments qui se rencontrent partout, au Canada.

Succédant à M. Martin, le Révérend Père J. Van Oost, missionnaire en Mongolie, Chine, parla des moeurs des Mongols et sut intéresser son auditoire par plusieurs anecdotes arrivées pendant son apostolat.

Le programme musical de la soirée était excellent et les artistes furent tous applaudis.

Toute la haute société de Montréal était représentée à cette réunion.

MORT DE M. REID WILSON

Londres, 12. — M. James Reid Wilson, gérant et directeur de la compagnie Thomas Robertson, de Montréal, est mort hier au Grand Hôtel, d'une attaque de pneumonie. Il était arrivé que depuis trois semaines à Glasgow pour affaires, et au cours d'un voyage dans le sud de l'Ecosse, contracta un rhume qui dégénéra en pneumonie.

Les soins de Sir Williams Collins, éminent médecin, son beau-frère, ne purent l'arracher à la mort. Le corps de M. Wilson sera transporté au Canada vendredi à bord de l'"Empress of Ireland".

Le samedi de la semaine suivante, la Cour attendait l'arrivée de Reginald Pole.

Chaque jour, depuis qu'il avait abordé à Douvres, dans la soirée du 20, on était informé de ses mouvements, à Westminster, grâce aux courriers qui se succédaient, — on avait appris l'accueil que l'escorte

Que vous soyez mince ou de corpulence moyenne vous trouverez la forme par excellence dans le nouveau modèle

"ÉLISE" La ligne en est IMPECCABLE SEDUISANTE TRES MODERNE Au point de vue ELEGANCE et HYGIENE il est sans rival TAILLE: 18 A 30 "Elise" "B" \$1.75 "Elise" "A" \$2.50

The E. T. CORSET Company LIMITED SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

43 JOURS DE VOYAGE PRIX: \$330.

M. MARTIN HARVEY PARLE EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES VIEUX MONUMENTS.

M. Martin Harvey, acteur anglais, a fait une jolie conférence hier, au Château Ramsay, devant un auditoire composé des dames de la société des antiquaires de Montréal.

Le conférencier a préconisé un travail constant chez les membres de la société pour aider à la conservation des reliques canadiennes, et des vieux monuments qui se rencontrent partout, au Canada.

Succédant à M. Martin, le Révérend Père J. Van Oost, missionnaire en Mongolie, Chine, parla des moeurs des Mongols et sut intéresser son auditoire par plusieurs anecdotes arrivées pendant son apostolat.

Le programme musical de la soirée était excellent et les artistes furent tous applaudis.

Toute la haute société de Montréal était représentée à cette réunion.

MORT DE M. REID WILSON

Londres, 12. — M. James Reid Wilson, gérant et directeur de la compagnie Thomas Robertson, de Montréal, est mort hier au Grand Hôtel, d'une attaque de pneumonie. Il était arrivé que depuis trois semaines à Glasgow pour affaires, et au cours d'un voyage dans le sud de l'Ecosse, contracta un rhume qui dégénéra en pneumonie.

Les soins de Sir Williams Collins, éminent médecin, son beau-frère, ne purent l'arracher à la mort. Le corps de M. Wilson sera transporté au Canada vendredi à bord de l'"Empress of Ireland".

Le samedi de la semaine suivante, la Cour attendait l'arrivée de Reginald Pole.

Chaque jour, depuis qu'il avait abordé à Douvres, dans la soirée du 20, on était informé de ses mouvements, à Westminster, grâce aux courriers qui se succédaient, — on avait appris l'accueil que l'escorte

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM CONCOURS HIPPIQUE A OTTAWA Ottawa et retour: une admission, \$5.00. Départ le 13 mai; retour le 18 mai. SERVICE AMÉLIORE POUR Boston et New-York, via G.T. et C.V. Départ de Montréal à 8.31 a.m., 9.30 p.m., tous les jours; aussi 7.35 p.m., excepté le dimanche.

CANADIAN PACIFIC SPECIAL POUR PAQUEBOT Départ gare Windsor, 8.30 p.m. Mercredi le 13 mai. SPECIAL POUR COURRIER ET PASSAGERS Départ sur Windsor à 10.00 a.m. Jeudi le 14 mai.

Nouveau service à Chicago 31 MAI BUREAUX DES BILLETTS: 141-143, St-Jacques St. Réel, Main 8222 Hotel Windsor, Upper 1187 Vieux et de la Rue Windsor

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES St-John-Liverpool Lake Manitoba 17 mars Halifax-Liverpool Empress of Britain 4 avril L'orchestre joue tous les jours sur les "Empresses". Cabines de première et de seconde classe. Pour renseignements quant aux taux et dates de départ, s'adresser à l'importeur principal ou à Wm. WEBBER, Édifice Dominion Express, MONTREAL.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL HORAIRES DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914 20 janvier 1914.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. 10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m. 20 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. 10 min. de 1.40 a.m. à 2.00 a.m. 20 min. de 2.00 a.m. à 2.40 a.m. 10 min. de 2.40 a.m. à 3.00 a.m. 20 min. de 3.00 a.m. à 3.40 a.m. 10 min. de 3.40 a.m. à 4.00 a.m. 20 min. de 4.00 a.m. à 4.40 a.m. 10 min. de 4.40 a.m. à 5.00 a.m. 20 min. de 5.00 a.m. à 5.40 a.m. 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 20 min. de 6.00 a.m. à 6.40 a.m. 10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 20 min. de 7.00 a.m. à 7.40 a.m. 10 min. de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. 10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m. 20 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. 10 min. de 1.40 a.m. à 2.00 a.m. 20 min. de 2.00 a.m. à 2.40 a.m. 10 min. de 2.40 a.m. à 3.00 a.m. 20 min. de 3.00 a.m. à 3.40 a.m. 10 min. de 3.40 a.m. à 4.00 a.m. 20 min. de 4.00 a.m. à 4.40 a.m. 10 min. de 4.40 a.m. à 5.00 a.m. 20 min. de 5.00 a.m. à 5.40 a.m. 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 20 min. de 6.00 a.m. à 6.40 a.m. 10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 20 min. de 7.00 a.m. à 7.40 a.m. 10 min. de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. 10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m. 20 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. 10 min. de 1.40 a.m. à 2.00 a.m. 20 min. de 2.00 a.m. à 2.40 a.m. 10 min. de 2.40 a.m. à 3.00 a.m. 20 min. de 3.00 a.m. à 3.40 a.m. 10 min. de 3.40 a.m. à 4.00 a.m. 20 min. de 4.00 a.m. à 4.40 a.m. 10 min. de 4.40 a.m. à 5.00 a.m. 20 min. de 5.00 a.m. à 5.40 a.m. 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 20 min. de 6.00 a.m. à 6.40 a.m. 10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 20 min. de 7.00 a.m. à 7.40 a.m. 10 min. de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. 10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m. 20 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. 10 min. de 1.40 a.m. à 2.00 a.m. 20 min. de 2.00 a.m. à 2.40 a.m. 10 min. de 2.40 a.m. à 3.00 a.m. 20 min. de 3.00 a.m. à 3.40 a.m. 10 min. de 3.40 a.m. à 4.00 a.m. 20 min. de 4.00 a.m. à 4.40 a.m. 10 min. de 4.40 a.m. à 5.00 a.m. 20 min. de 5.00 a.m. à 5.40 a.m. 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 20 min. de 6.00 a.m. à 6.40 a.m. 10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 20 min. de 7.00 a.m. à 7.40 a.m. 10 min. de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. 10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m. 20 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. 10 min. de 1.40 a.m. à 2.00 a.m. 20 min. de 2.00 a.m. à 2.40 a.m. 10 min. de 2.40 a.m. à 3.00 a.m. 20 min. de 3.00 a.m. à 3.40 a.m. 10 min. de 3.40 a.m. à 4.00 a.m. 20 min. de 4.00 a.m. à 4.40 a.m. 10 min. de 4.40 a.m. à 5.00 a.m. 20 min. de 5.00 a.m. à 5.40 a.m. 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 20 min. de 6.00 a.m. à 6.40 a.m. 10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 20 min. de 7.00 a.m. à 7.40 a.m. 10 min. de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. 10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m. 20 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. 10 min. de 1.40 a.m. à 2.00 a.m. 20 min. de 2.00 a.m. à 2.40 a.m. 10 min. de 2.40 a.m. à 3.00 a.m. 20 min. de 3.00 a.m. à 3.40 a.m. 10 min. de 3.40 a.m. à 4.00 a.m. 20 min. de 4.00 a.m. à 4.40 a.m. 10 min. de 4.40 a.m. à 5.00 a.m. 20 min. de 5.00 a.m. à 5.40 a.m. 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 20 min. de 6.00 a.m. à 6.40 a.m. 10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 20 min. de 7.00 a.m. à 7.40 a.m. 10 min. de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. 10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m. 20 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. 10 min. de 1.40 a.m. à 2.00 a.m. 20 min. de 2.00 a.m. à 2.40 a.m. 10 min. de 2.40 a.m. à 3.00 a.m. 20 min. de 3.00 a.m. à 3.40 a.m. 10 min. de 3.40 a.m. à 4.00 a.m. 20 min. de 4.00 a.m. à 4.40 a.m. 10 min. de 4.40 a.m. à 5.00 a.m. 20 min. de 5.00 a.m. à 5.40 a.m. 10 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 20 min. de 6.00 a.m. à 6.40 a.m. 10 min. de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 20 min. de 7.00 a.m. à 7.40 a.m. 10 min. de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 a.m. 10 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m. 20 min. de 9.00 a.m. à 9.40 a.m. 10 min. de 9.40 a.m. à 10.00 a.m. 20 min. de 10.00 a.m. à 10.40 a.m. 10 min. de 10.40 a.m. à 11.00 a.m. 20 min. de 11.00 a.m. à 11.40 a.m. 10 min. de 11.40 a.m. à 12.00 a.m. 20 min. de 1

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

FAITES DE L'EXERCICE !

Combien peu nombreux sont ceux qui, comprenant leur véritable intérêt, fréquentent assidûment les salles de sports, et demandent à l'exercice et à la douche, les bienfaits qu'ils procurent; et pourtant, que de maladies d'estomac, de visites de médecins, seraient évitées par ce moyen si simple et pas plus coûteux que la fréquentation régulière du café, dont le résultat est absolument opposé.

Il est, en effet, malheureux de constater que la plus grande partie de nos jeunes hommes aux emplois plus ou moins sédentaires, ne trouvent rien de mieux pour se distraire, après avoir passé la journée, recroqués sur un bureau ou un comptoir, que d'aller s'enfermer dans une salle de café pour compléter, par l'absorption de liquides plus ou moins nuisibles, les mauvais effets de leur travail quotidien; puis, quand un bon d'un certain temps de ce régime ils s'aperçoivent que l'appétit s'en va, que l'estomac fonctionne mal rendant les digestions de plus en plus laborieuses, ils s'étonnent, ne se rendant pas compte qu'un bon quart d'heure d'un exercice énergique et journalier suivi d'une douche entraînant les acides éliminés par la transpiration que ne peut manquer de produire cet exercice, ferait disparaître ces inconvénients. Mais il y a plus, quel exercice pratiquer pour obtenir d'heureux résultats? A cela je réponds: Au point de vue distraction ou hygiène, que ce soit la lutte, des agrès, de l'escrime, de la boxe française ou anglaise ou de la canne, tous sports praticables tous les jours et en toutes saisons, vous obtiendrez d'excellents résultats. Ajoutez cependant ces exercices à une hygiène il en est un que je recommande tout particulièrement, surtout pratiqué selon la méthode J. Charlemont, c'est la boxe française. Cet exercice, en effet, s'il est distribué de la pratiquer, offre surtout au point de vue de l'hygiène de réels avantages et je n'en veux pour preuve que le paragraphe suivant d'un écrit du Docteur Fernand Lagrange:

"La boxe française n'est pas seulement l'art de la défense personnelle; c'est le plus hygiénique de tous les sports et c'est de toutes les formes de la gymnastique, celle qui s'adapte le mieux à l'éducation du physique du jeune homme et de l'enfant, celle qui développe le plus régulièrement toutes les parties du corps humain, qui perfectionne le plus sûrement toutes les aptitudes physiques. C'est un exercice qui s'adapte aussi bien aux troubles de la santé les plus graves que de développement les plus répandus dans l'âge de la croissance."

Après une telle citation je crois bien inutile d'insister plus longtemps sur les avantages hygiéniques que l'on peut tirer de la pratique de cet excellent exercice. Mais il est un autre point de vue au sujet duquel il est également très intéressant de pratiquer cet agréable sport: c'est par ces temps d'apaches, la défense personnelle et, s'il est bon de savoir porter convenablement un crochet de gauche ou du droit, il est certainement bien préférable de pouvoir d'un chasse-soufflant porté au de coup de pied de flanc ou de poitrine, appliqués aux bons endroits, se débarrasser d'adversaires en voulant à votre bouche, voire même à votre vie. Là alors, je recommanderais plus spécialement l'usage du corneiller: en effet, la canne est indiscutablement la véritable arme de défense car, si le coup de pied a sur le coup de poing, l'avantage de tenir l'adversaire plus éloigné, la canne a sur le coup de pied, et plus généralement encore, le même avantage et l'on ne peut qu'être fort étonné de constater que si peu de gens pratiquent ce merveilleux moyen de défense. Est-ce donc si difficile à apprendre, le maniement d'une canne? Fall-il avoir des aptitudes spéciales, être jeune, robuste? Est-il indispensable d'être comme moi, que s'il est bon d'être initié aux crochets ou autres coups de la méthode américaine, il n'est pas moins utile, au contraire, de connaître les petits secrets de la boxe française et qu'il est presque indispensable de joindre à ces connaissances, celle, plus utile encore, du maniement de la canne; vous ne craignez pas plus alors, les mauvaises digestions que les mauvaises rencontres.

G. TRANCHARD.

LE NATIONAL SE PREPARE

Le National a pratiqué au grand complet, hier soir, à Maisonneuve, Nos équipiers ont véritablement fait preuve de l'entraînement, car jamais n'a vu pareil dévouement d'enthousiasme au commencement d'une saison. La raison de cette tenue réside dans l'intention qu'ont nos joueurs de débiter victorieusement contre les Témiscambiens le 23 mai. Les Indiens de Querrie ont l'habitude de faire la partie dure au National dans la joute d'ouverture, et il faut que cette mode soit contrecarrée cette année par la victoire très conclutive du club canadien-français. Les pratiques se suivront tout cette semaine. Les frères Degray assisteront à l'exercice de ce soir.

RAOUL vs AMERICUS, TREMBLAY vs PARADIS

Ces quatre fameux lutteurs seront au programme vendredi soir au parc Sohmer. — Quels seront les vainqueurs?

Il n'y a qu'à s'armer de patience, imposer silence à son ardeur, en un mot, mettre un frein à son enthousiasme et attendre que le soleil de vendredi veuille bien luire à nos yeux. Si Napoléon a eu son soleil, qui était celui d'Austerlitz, l'un des deux extraordinaires lutteurs qui se rencontreront au parc Sohmer, vendredi soir, pour le titre de champion du monde, y trouvera bien le sien. Il verra plutôt son étoile lui sourire, mais comme le toit du parc Sohmer se prête mal à une exploration céleste, les deux gladiateurs pourront chercher la leur parmi les nombreuses ampoules électriques disséminées dans la salle. S'ils n'ont besoin que d'une illusion, avouons qu'avec un petit effort de volonté, celle-ci peut être parfaite.

Nous savons que nos amateurs sont anxieux de voir enfin ce "great event", les lutteurs, eux-mêmes, partagent cette impatience; ils voudraient que ça soit déjà vu. Leur nervosité est grande, et c'est un gage de plus que la rencontre sera sincère et rude et vivement menée. Nous nous abstiendrons de faire l'éloge des deux héros. Tout le monde d'aujourd'hui les connaît pour ainsi dire par le détail; on ne peut donc accuser personne de faire du bluff et

de placer des lutteurs de troisième ordre au pinacle. Le public connaît les deux hommes, et quand on lui dit que le Club a fait un effort financier extraordinaire pour conclure ce match à Montréal, au lieu d'une ville américaine, il le croira immédiatement, parce que c'est le bon sens même, la vérité sans fard. Ce qui est certain, c'est qu'il y aura du mouvement ce soir-là au parc Sohmer, non seulement sur la scène, mais aussi dans le public et les incidents tragi-comiques sont prévus en abondance.

Il faut abandonner tous ses engagements, vendredi soir, pour aller au Parc Sohmer. Ce spectacle, comme celui de Constant le Marin et Zbysko, ne se reverra plus jamais. Une nouvelle qui fera plaisir à tous les sportsmen, vient de nous être transmise de New-York par Geo. Kennedy. Par suite des nombreuses demandes du public, il a été décidé par G. Kennedy, de faire lutter Tremblay et Paradis en public, vendredi soir, avant le match Raoul de Rouen et Americus. Le public de Montréal sera heureux de cette décision, et on compte qu'il y aura une foule considérable au parc.

La lutte Tremblay et Paradis commencera à 8 heures.

LES FRAPPEURS DES MAJEURES

Voici les pourcentages des frappeurs de ces différentes ligues jusqu'à date:

LIGUE NATIONALE

Table listing names and percentages for the National League, including Fromme, New York, Phean, Chicago, etc.

LIGUE DES PETITES QUILLES MONTREAL

Table listing names and percentages for the Montreal Little Quills League, including Snyder, Saint-Louis, Meyers, New-York, etc.

DES SCORES ELEVES ON ETE FAITS HIER SOIR. — L'ATHLETIQUE PRESENTE UN PROTET.

Le premier protêt de la saison a été présenté, hier soir, par l'Athlétique, contre le Canadien. L'Athlétique prétend que Richardson, qui figurait sur l'équipe du Canadien était enregistré avec le Windsor et par conséquent il ne pouvait jouer pour le Canadien. Une assemblée aura lieu ce soir, alors que le protêt sera considéré. Voici les résultats des parties d'hier soir:

LIGUE AMERICAINE

Table listing names and percentages for the American League, including Lood, Cleveland, Jackson, Cleveland, etc.

LIGUE FEDERALE

Table listing names and percentages for the Federal League, including Simon, Saint-Louis, Evans, Brooklyn, etc.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine, Nationale et Fédérale:

LIGUE AMERICAINE

Table listing results for the American League, including Boston, New-York, etc.

LIGUE NATIONALE

Table listing results for the National League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

LIGUE FEDERALE

Table listing results for the Federal League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

National Sporting Club INAUGURATION DES SEANCES DE BOXE

Monument National, Mercredi 13 Mai

A cette occasion le National Sporting Club organise une séance qui éclipsera toutes les précédentes.

SEULS les MEMBRES SERONT ADMIS

Le concours de popularité est commencé, et les carnets de souscriptions sont dès maintenant à la disposition des membres.

CHAMBRE 14, EDIFICE "LA PRESSE" Téléphone Main 6685 COTISATION \$1.00 PAR ANNEE

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine, Nationale et Fédérale:

LIGUE AMERICAINE

Table listing results for the American League, including Boston, New-York, etc.

LIGUE NATIONALE

Table listing results for the National League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

LIGUE FEDERALE

Table listing results for the Federal League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine, Nationale et Fédérale:

LIGUE AMERICAINE

Table listing results for the American League, including Boston, New-York, etc.

LIGUE NATIONALE

Table listing results for the National League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

LIGUE FEDERALE

Table listing results for the Federal League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine, Nationale et Fédérale:

LIGUE AMERICAINE

Table listing results for the American League, including Boston, New-York, etc.

LIGUE NATIONALE

Table listing results for the National League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

LIGUE FEDERALE

Table listing results for the Federal League, including Philadelphia, St-Louis, etc.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the American League, National League, and Federal League.

POSITION DES CLUBS

Table listing club positions for the Montreal Little Quills League.

DES COMBATS QUI SUSCITENT UN VIF INTERET

La grande bataille sportive commence mercredi soir, entre le National Sporting Club et ses rivaux.

Naturellement, la nouvelle organisation sportive ne veut rester en arrière de qui que ce soit et pour ses débuts, nous offre un programme difficile à égaliser.

Lustig, Williams, Mackay, Benedict, Pinkey Burns, Gene Gannon, Frame et Laforet, dans le même ring, le même soir, forment un nouveau sportif difficile à réunir une autre fois.

Aussi l'annonce de ces combats a suscité un vif intérêt parmi nos sportsmen et les adhésions sont venues nombreuses au N. S. C., ces trois derniers jours.

Les directeurs du National Sporting Club espèrent remplir la salle des reles du Monument National avec les fervents du Noble Art, demain soir.

En somme, du succès de la séance de demain soir dépend la réussite finale de l'entreprise, et c'est pourquoi le dévoué secrétaire et gérant du N. S. C. ne ménage aucun effort pour établir d'une façon définitive cette entreprise sportive dans

COMMERCE ET FINANCE

L'IRON MARQUE 22

Les cours sont généralement assez fermes, mais la demande fait défaut. — Le Pacifique Canadien est à 192. — Le Brazilian et le Richelieu ne varient pas à 76 1/2 et 99 1/4. — La situation en Bourse. — La Sun Life Assurance Co. — Les recettes des chemins de fer. — L'immeuble. — Nouvelles diverses

En Bourse de Montréal les cours étaient généralement assez fermes, ce matin; cependant quelques valeurs tenaient à fléchir. Les échanges sont peu actifs: l'on ne traite que les actions principales, et encore. Le Pacifique Canadien ouvrait fort à 192 1/2, rétrogradait ensuite à 192, niveau de la fermeture précédente. Le Brazilian est solide à 76 1/2. On semble abandonner cette valeur qui était, depuis quelques mois, tant courisée: ce matin quelques parts seulement se sont vendues. L'Iron, après avoir été à 22 1/4, ouvrait à 22 1/2 pour reculer graduellement jusqu'à 22. La baisse que ce titre subit depuis quelques jours le met en faveur parmi les spéculateurs; il était ce matin le favori pour ce qui est du nombre des ventes. Le Richelieu n'a pas varié depuis hier et se comporte assez bien à 99 1/4. Le Laurentide garde son niveau de la veille, 176 1/4, et le nombre des transferts n'en est pas très lourd. Il en est de même de l'Action Power qui à 11 h. 45 n'avait pas encore enregistré une vente, se cotant de 219 à 219 1/2. Quelques parts de la Bell Telephone se sont vendues à 145. A New-York, de même que sur le marché local, la plupart des principaux stocks ont débuté un peu plus haut, mais la demande était si peu encourageante que cet élan n'a atteint aucune force. Quelques ordres attendaient leur exécution et le commerce était exceptionnellement tranquille. Le Missouri Pacific s'est traité à la suite de la nouvelle lancée après la fermeture, hier, du projet de renouveler le billet du réseau. Après une ouverture à 1-4 de point plus fort, le stock a réagi de 1-5 à une fraction de son niveau précédent. La faiblesse de cette émission a causé un mouvement sympathique des autres cours, mais le recul a été léger. Durant la première demi-heure les fluctuations ont été étroites et irrégulières, et il n'y avait pas de tendance générale apparente. Le place de Berlin a ouvert faible, aujourd'hui. Plus tard le ton était quelque peu meilleur, et les prix ont fermé au-dessus du niveau le plus bas. Le change sur Londres était de 29 marks 49 pennings pour les chèques. L'argent a été de 2-1-2 à 3 pour cent, et le taux privé de l'escompte de 2-5-8 pour cent.

LA SITUATION EN BOURSE

ON NE DOIT PAS S'EXAGÉRER L'IMPORTEANCE DES EVENEMENTS EXTERIEURS. QUOI-QU'ILS IMPRESSIONNENT SENSIBLEMENT NOTRE MARCHÉ. — UNE OPINION.

Nous recevons la lettre hebdomadaire de la maison L. G. Beaubien & Cie, dont nous communiquons à nos lecteurs la substance: "Notre place demeure, et plus étroitement que jamais, sous la domination des événements de l'extérieur. Or ces événements, il faut bien le reconnaître, constituent en apparence du moins, des indications nettement contraires au relèvement de nos valeurs. "On dit à New-York que le dictateur Huerta veut la guerre: on signale le renforcement des troupes américaines de débarquement au Mexique et les mouvements des troupes mexicaines dans les déficits qui commandent la Vera-Cruz. "La dictature militaire allemande procède, en Lorraine, à l'expulsion des Français. Il en est résulté à Londres une baisse très sérieuse qui n'est que la répercussion de celle qui s'est produite à Paris cette semaine. On parle de représailles et déjà des complications redoutables apparaissent comme possibles. "La mort prochaine de l'Empereur d'Autriche cause de l'inquiétude à Berlin. On sait que l'accession au trône des Habsbourg de l'archiduc François-Ferdinand, marqua le début d'une période troublée dans l'Europe Orientale. "Or il convient de ne pas exagérer l'importance, non plus que la signification réelle de ces divers facteurs de baisse. La preuve en est qu'il n'est pas causé à Wall Street le recul de dix ou quinze points qu'il eussent fatalement déterminé il y a trois ou quatre mois. Il semble donc que les Américains soient enflés basés sur ces hypothèses sinistres ou qu'ils en aient escompté les conséquences possibles. "Certes le marché de New-York ne se relève pas, mais il ne fléchit pas non plus et en l'occurrence c'est bien le mieux que l'on puisse souhaiter. "Nos baissiers ont mis à profit ces rumeurs, ces hypothèses et ces indications peu rassurantes pour opérer au cours de la semaine de formidables pressions sur nos meilleures valeurs. Après quelques essais, ils ont choisi celles qui leur offraient la moindre résistance et ont obtenu des résultats très appréciables. "Ma nouvelle position me donnera un surcroît de besogne, mais je ne suis pas prêt à dire que j'ai l'intention de me retirer de la politique", a-t-il déclaré.

L'IMMEUBLE

La Nazareth Property Ltd., a fait l'acquisition hier de toute la propriété s'étendant au côté nord de la rue Sainte-Catherine, entre la rue Jeanne Mance et l'ave. du Plateau, pour près de deux millions de dollars.

Une partie de l'emplacement appartenait d'abord aux RR. Soeurs Grises qui ont vendu 84,293 pieds carrés à MM. Gaspard Desrosiers, financier, A. P. Frigon, L. A. Robitaille et M. E. Brion, pour la somme de \$1,432,131. Cette propriété comprend la partie sud-ouest du lot 266, la partie sud du lot 267, et la partie nord et la partie nord-est du No 267 Saint-Laurent, avec bâtisses.

Une autre partie appartenait à la Corporation des Dames de l'Asile de Montréal pour les Orphelins Catholiques, et est adjacente à l'Institut des Aveugles. Cette dernière partie a été vendue pour \$350,000 et comprend la partie nord-est du lot 266 et deux parties du 267 Saint-Laurent de 69 x 120, 51 x 120 et 69 x 22 pieds. Les deux propriétés ont été payées \$1,782,131 et de cette façon la Nazareth Company Ltd., se trouve à l'acquiescer en vertu d'une augmentation d'un peu plus de \$200,000.

L'une des autres transactions importantes à été la vente par Osias Lamoureux à M. B. Foster et autres du lot 331 Saint-Laurent, avec bâtisses 371, 385 Clarke et 478 rue Saint-Laurent, pour \$165,000.

Anthime Desjardins a vendu à Simon Sénéchal les lots 33-315 à 317 Paroisse de Montréal coin rue Bernard et Ave. Québec, avec bâtisses, \$75,250.

Louis-Philippe Fournier a vendu à un vendeur de propriété rue DeMontigny pour \$150,000. La première est les lots 474 et 4175 Saint-Louis, 36 x 77 pour \$75,000; la seconde est le lot 671 pour \$75,000. Ces lots ont été vendus par M. Saint-Charles à David Vinokou pour \$1 et considérations.

Henry W. Beaulerck a vendu au Pacifique Canadien les lots 89 et 94 Saint-Jacques, avec bâtisses 78 à 80 rue Wolfe, et aussi rue Amherst, 43 x 90 pieds et 45 x 80 pieds pour \$68,176. Le lot 49 a été payé \$53,176. M. James Godfrey Bird a aussi vendu à la même compagnie deux propriétés au lot 104 avec une superficie de 6,358 avec bâtisse rue Craig qui a été payée \$63,000 à elle seule. L'autre vente a été le lot 90 pour \$12,000. Les achats dans le quartier Saint-Jacques par la compagnie enregistrés hier se chiffrent par \$143,176.

BOURSE DE L'IMMEUBLE

Stocks	Coupons	Obligations	Cote de Jour
Caledonia Realty Ltd.	100	100	100
Canadian Cosn. Lands Ltd.	100	100	100
Cote St. Luke Land & Coy.	100	100	100
Imperial Realty Co.	100	100	100
Charling Cross Industrial Com.	100	100	100
8% pref.	45	50	50
C. C. Cottrell Ltd. 7% pref.	45	50	50
Dorval Land Coy.	100	100	100
Drummond Realty Ltd.	100	100	100
Dominion Real Estate	100	100	100
Eastmount Land Coy.	100	100	100
Fairview Land Coy. Ltd.	100	100	100
Hamilton Real Estate	100	100	100
H. & R. Realty Coy.	100	100	100
Kenmore Realty	100	100	100
La Cite Montreal Est. Ltée.	100	100	100
Leichtland Coy.	100	100	100
La Salle Realty	100	100	100
Longueuil Realty Coy.	100	100	100
Montreal Debutent Corp.	100	100	100
Ordinaires	100	100	100
Montreal Factors Land	100	100	100
North Montreal Centre Ltd.	100	100	100
North Montreal Land Ltd.	100	100	100
National Real Estate & Inv. Co.	100	100	100
Orchard Land Coy.	100	100	100
Pointe Claire Land	100	100	100
Rockfield Land Coy.	100	100	100
Riverside Estates	100	100	100
Rivermont Land Coy.	100	100	100
Summit Realty Ltd.	100	100	100
Southern Real Estate	100	100	100
Transportation Bldg. pref.	100	100	100
Union Land Coy.	100	100	100
Westbourne Realty	100	100	100
Windsor Arcade Ltd. 7% pref.	100	100	100
with 100% bonus	80	85	85
City R. Inv. Coy. Bonds	60	83	83
Marcell Trust Gold Bond	30	91 1/4	91 1/4
Montreal Debutent Corp. Ltd.	49 1/2	50	50
5% deb.	49 1/2	50	50
Compagnies de Fidi-Commiss	110	112 1/2	112 1/2
Crown Trust Coy.	180	182	182
Financial Trust Coy.	185	188	188
Montreal Trust Coy.	221	223	223
National Trust Coy.	221	223	223
Prudential Trust Coy.	90	91	91

LA SUN LIFE ASSURANCE

EST A CONSTRUIRE UN IMPOSANT EDIFICE AU SQUARE DOMINION. — LES PROGRES DE LA COMPAGNE SOUS LA PRESIDENCE DE M. MACAULAY.

Une chose que chacun ne peut s'empêcher d'admettre, c'est les progrès rapides de la Sun Life Assurance Co. Cette prospérité devient plus évidente à l'oeil profane depuis que nous voyons s'élever au square Dominion l'imposant édifice qui sera installé les bureaux de la compagnie. Pour le moment, il n'y a que la façade et la moitié de l'édifice en construction, mais lorsque le tout sera complet il mesurera 144 pieds sur le square Dominion et s'étendra sur la rue Dorchester jusqu'à la rue Mansfield. On devra remarquer que la Sun Life est actuellement en possession d'un morceau de terre mesurant 344 pieds sur le square Dominion par 220 pieds sur la rue Dorchester. La magnifique bâtisse qui sera élevée sur cet emplacement aura 109 pieds de haut et sera l'un des édifices les plus imposants, tant par son architecture que pour ses dimensions, que nous aurons dans notre ville.

M. Robertson Macaulay, qui préside à l'érection du nouveau foyer de la Sun Life, est l'une des figures les mieux connues dans le monde de l'assurance. Il est entré au service de la compagnie comme secrétaire en 1874 et depuis lors a été directeur, gérant et président. En 1908 il a été élu à la présidence de la Sun Life. M. Macaulay a 81 ans, mais il est encore activement au service de la compagnie et son activité ne diminue pas en proportion de la lourdeur des ans.

LES RESEAUX FERRES

LA MOINS-VALUE DES RECETTES DIMINUE SENSIBLEMENT.

Les recettes des chemins de fer canadiens ont obtenu des résultats un peu plus satisfaisants dans la première semaine de mai. La diminution moyenne des trois grands réseaux étant de \$584,461 ou 14.2 pour cent au lieu d'une diminution de \$919,954 ou 16.4 pour cent pour les neuf derniers jours du mois d'avril.

L'ouverture de la navigation a probablement provoqué ce progrès. La moins-value du C.P.R., a été de \$453,000 ou 17.6 pour cent, contre \$655,000 ou 18.6 pour cent pour les neuf jours précédents. Voici un tableau comparatif des rapports des trois grands réseaux ferrés pour la semaine:

	1914	1913	dim.
C. P. R.	\$2,119,000	\$2,572,000	\$453,000
G. T. R.	978,178	1,060,639	82,461
C. N. R.	423,400	472,400	49,000
	\$3,520,578	\$4,105,039	\$584,461

A PARIS

Paris, 12. — Les prix étaient fermes en Bourse aujourd'hui. Le Rent était à 86 francs 80 centimes, à terme. Le change sur Londres a été de 25 francs 16 1/2 centimes pour les chèques et le taux privé de l'escompte de 2-3-4 pour cent.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie, banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

STOCKS	Dem.	Offr.	STOCKS	Dem.	Offr.
Bell Tel. Co.	146	144	Nor. Ohio	64	62
Bra. T. L. Sp.	70 1/2	70 1/2	N.S. S. A. C.	114	112
Can. Pac.	192	191 1/2	Ogden Mill	116	114
Can. Cen.	285	284	Ott. L. S.	147	145 1/2
Can. Cen. 5% deb.	100	100	Pemnas	142	140
Can. Cen. 6% deb.	100	100	Pen. Ry.	13	12 1/2
Can. Cen. 7% deb.	100	100	Quebec	99 1/2	99
Can. Pac. 192	191 1/2	191	Sherwin	182	180
Can. Cen. 5% deb.	100	100	Sp. Riv. Co.	109 1/2	109
Can. Cen. 6% deb.	100	100	St. J. S. P.	102	100
Can. Cen. 7% deb.	100	100	Tor. Ry.	76	74
Crown Trust	182	182	Tor. Ry. 1st	180 1/2	180
Debt. Sec.	102	102	Tor. Ry. 2nd	100	100
Dom. C. P.	27	27	Tor. Ry. 3rd	100	100
Dom. C. P. 1st	215 1/2	215 1/2	Tuck. Tob.	80	80
Dom. C. P. 2nd	215 1/2	215 1/2	Union	100 1/2	100 1/2
Dom. C. P. 3rd	215 1/2	215 1/2	Winn. Ry.	199	195
Dom. C. P. 4th	215 1/2	215 1/2	Banques	100	100
Dom. C. P. 5th	215 1/2	215 1/2	Commerce	100	100
Dom. C. P. 6th	215 1/2	215 1/2	Dominion	100	100
Dom. C. P. 7th	215 1/2	215 1/2	Hamilton	100	100
Dom. C. P. 8th	215 1/2	215 1/2	Hochelaga	100	100
Dom. C. P. 9th	215 1/2	215 1/2	Laurel	100	100
Dom. C. P. 10th	215 1/2	215 1/2	Merchants	100	100
Dom. C. P. 11th	215 1/2	215 1/2	Moisons	100	100
Dom. C. P. 12th	215 1/2	215 1/2	Montreal	245	240 1/2
Dom. C. P. 13th	215 1/2	215 1/2	National	240	240 1/2
Dom. C. P. 14th	215 1/2	215 1/2	Nova-Scot.	263	263
Dom. C. P. 15th	215 1/2	215 1/2	Ottawa	100	100
Dom. C. P. 16th	215 1/2	215 1/2	Quebec	100	100
Dom. C. P. 17th	215 1/2	215 1/2	Standard	100	100
Dom. C. P. 18th	215 1/2	215 1/2	Union	100	100
Dom. C. P. 19th	215 1/2	215 1/2	Winn. Ry.	199	195
Dom. C. P. 20th	215 1/2	215 1/2	Banques	100	100
Dom. C. P. 21st	215 1/2	215 1/2	Commerce	100	100
Dom. C. P. 22nd	215 1/2	215 1/2	Dominion	100	100
Dom. C. P. 23rd	215 1/2	215 1/2	Hamilton	100	100
Dom. C. P. 24th	215 1/2	215 1/2	Hochelaga	100	100
Dom. C. P. 25th	215 1/2	215 1/2	Laurel	100	100
Dom. C. P. 26th	215 1/2	215 1/2	Merchants	100	100
Dom. C. P. 27th	215 1/2	215 1/2	Moisons	100	100
Dom. C. P. 28th	215 1/2	215 1/2	Montreal	245	240 1/2
Dom. C. P. 29th	215 1/2	215 1/2	National	240	240 1/2
Dom. C. P. 30th	215 1/2	215 1/2	Nova-Scot.	263	263
Dom. C. P. 31st	215 1/2	215 1/2	Ottawa	100	100
Dom. C. P. 32nd	215 1/2	215 1/2	Quebec	100	100
Dom. C. P. 33rd	215 1/2	215 1/2	Standard	100	100
Dom. C. P. 34th	215 1/2	215 1/2	Union	100	100
Dom. C. P. 35th	215 1/2	215 1/2	Winn. Ry.	199	195

VENTES DE L'AVANT-MIDI

STOCK COMMUN	Dem.	Offr.
Bell Telephone	22	145
Brazilian	50	76 1-2, 100 à 76 5-8
Can. Pacific	175	182-1-2, 100 à 192-1-4, 375 à 192
Power	12	219
Richelieu	99	1-2, 25 à 99 3-4, 4 à 100, 135 à 99 1-2, 25 à 99
Toronto Ry.	25	131
Toronto Ry. Rights	151	à 2-1-2, 384 à 2-9-16, 10 à 2-5-8, 240 à 2-9-16
Ames Holden	35	à 9
Canada Cement	2	à 28, 200 à 28-1-2
Dom. Bridge	40	à 172, 10 à 177
Laurel	25	à 176 3-4, 10 à 177
Spanish River	10	à 10, 50 à 10-1-4, 40 à 10
Steel Corp.	50	à 22 3-8, 25 à 22-1-4, 845 à 22, 100 à 21-1-2

PREFERENTIEL
Ames Holden : 25 à 25, 25 à 25 1-2, 25 à 25 3-4.

DEBENTURES	
Mont. Tram. Deb.	\$100 à 78.
OBLIGATIONS	
Bell Telephone	\$2000 à 99 1-4.
Canada Cement	\$500 à 88 1-2.
Dom. Coal	\$1000 à 99 1-2, \$500 à 100.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

STOCKS	Dem.	Offr.	STOCKS	Dem.	Offr.
Amal. Cop.	72 1/2	72 1/2	Mex. Petro.	100	100
Am. Es. Sug.	20 1/2	20 1/2	N.Y. Cen.	98	98 1/2
Amer. Can.	26 1/2	26 1/2	N.Y. O. & W.	100	100
Am. C. R. F.	49 1/2	49 1/2	Norfolk & We.	100	100
Amer. Ice	10 1/2	10 1/2	Nor. Pacif.	99	99
Amer. Loco	31 1/2	31 1/2	New Have.	59	59
Am. Sm. & A.	110 1/2	110 1/2	Pennsylv.	110 1/2	110 1/2
Amer. Sugar	10 1/2	10 1/2	People Gas	162	163 1/2
Anaco. Mg.	31 1/2	31 1/2	Reading	162	163 1/2
At. T. & S. F.	90 1/2	90 1/2	Rock. Islan.	9 1/2	9 1/2
Bell & S. P.	90 1/2	90 1/2	South. Pac.	91	91 1/2
Bath. Steel.	92	92	South. Rail.	91	91 1/2
Be. Ka. T. R.	10 1/2	10 1/2	Third Ave.	100	100
Can. Pacif.	182 1/2	182 1/2	Twin City.	100	100
Cen. Lead.	35 1/2	35 1/2	U.S. Pac.	59 1/2	59 1/2
Ches. & Ohi.	30 1/2	30 1/2	U.S. St. Cor.	59 1/2	59 1/2
Col. Fuel	10 1/2	10 1/2	Utah Cop.	100	100
Con. Gas.	18 1/2	18 1/2	Vir. Chemi.	100	100
Dom. C. P.	215 1/2	215 1/2	W. Union	100	100
Dom. C. P. 1st	215 1/2	215 1/2	W. Va. Elec.	100	100
Dom. C. P. 2nd	215 1/2	215 1/2	Woolworth	100	100
Dom. C. P. 3rd	215 1/2	215 1/2	W. Va. Union	100	100
Dom. C. P. 4th	215 1/2	215 1/2	W. Va. Elec.	100	100
Dom. C. P. 5th	215 1/2	215 1/2	Woolworth	100	100
Dom. C. P. 6th	215 1/2	215 1/2	W. Va. Union	100	100
Dom. C. P. 7th	215 1/2	215 1/2	W. Va. Elec.	100	100
Dom. C. P. 8th	215 1/2	215 1/2	Woolworth	100	100
Dom. C. P. 9th	215 1/2	215 1/2	W. Va. Union	100	100
Dom. C. P. 10th	215 1/2	215 1/2	W. Va. Elec.	100	100
Dom. C. P. 11th	215 1/2	215 1/2	Woolworth	100	100
Dom. C. P. 12th	215 1/2	215 1/2	W. Va. Union	100	100
Dom. C. P. 13th	215 1/2	215 1/2	W. Va. Elec.	100	100
Dom. C. P. 14th	215 1/2	215 1/2	Woolworth	100	100
Dom. C. P. 15th	215 1/2	21			

Le temps qu'il fera DEMAIN: Beau et frais. Bulletin d'après le thermomètre de Beauré et Harrison, 55 rue Notre-Dame Est. K. de MÉSLE, gerant.

PAS FACILE A MANGER C'EST CE QUE PROCLAME HUERTA, APRES AVOIR DIT QUE SON PAYS EST DANS LA GUEULE DU LION. — LES ETATS-UNIS DELOYAUX.

CREPEAU VS MCGIBBON L'ACTION EN DOMMAGES DE \$25,000 INTENTEE PAR M. JULES CREPEAU ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE. — LA DIMINUTION DU PRESTIGE.

UN INCIDENT A OTTAWA M. LEMIEUX INTERPELLE LE MINISTRE SUR LA PRESENCE DE M. KEMP, MINISTRE SANS PORTE-FEUILLE, A UNE REUNION ORANGISTE.

LA NUIT EST POUR DORMIR M. MARTIN VEUT QUE L'ON SE VISSSE CONTRE LES CAFES DE NUIT QUI SONT INUTILES, CROIT-IL SES COLLEGUES L'APPROUVENT.

Où Acheter Demain (Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture) Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse

Dernière heure

LES ELECTIONS D'ONTARIO Le Mail and Empire, journal ministériel, annonce que le cabinet Whitney fera un appel au peuple à la fin de juillet ou de septembre.

LES LETTRES DE FADETTTE Le lecteur trouvera aujourd'hui en page 2 le deuxième coupon dont la série de six (il en paraîtra un chaque jour de cette semaine) donnera droit à un exemplaire des Lettres de Fadette, en y joignant 20 sous à nos bureaux, et en y ajoutant 3 sous pour les frais d'expédition par la poste, s'il y a lieu.

LA VIE DE VEUILLOT Nous prions encore une fois ceux de nos amis qui ont recueilli les coupons pour la "Vie de Veillot" de les conserver jusqu'à la fin du mois alors que nous recevrons le second envoi commandé en Europe par télégraphe. Nous conservons les coupons qui nous ont été expédiés et nous enverrons les volumes demandés de leur arrivée d'Europe.

NOTRE PROCHAIN ROMAN Le prochain roman mensuel que le Devoir offrira à ses lecteurs est intitulé Les Ames fortes, et est l'oeuvre de M. G. Saint-Germain.

LES SOUPERS DES AMIS DU "DEVOIR" Le douzième souper bi-mensuel des amis du "Devoir" aura lieu au "St. Lawrence Hall", le jeudi, 14 mai à 7 heures.

EDITION SOUVENIR Le Bulletin de la Chambre de Commerce, de Montréal, prépare pour le commencement de juin un numéro souvenir dont une bonne partie sera consacrée au projet du canal de la Baie Georgienne.

LE REMANIEMENT DE WRIGHT ET LABELLE (De notre correspondant) Hull, 12. — Votre correspondant apprend ce matin de source autorisée que la redistribution donnera trois députés aux comités de Wright et de Labelle, au lieu de deux comme actuellement.

SEPT PERSONNES TUEES Norfolk, Va., 12. — Sept personnes ont été tuées hier soir par une explosion au moment où elles se trouvaient dans la chambre des machines du vieux navire national "Jefferson", près de Cape Henry. Plusieurs autres personnes ont été blessées.

TAMPICO EST DEGAGE (Service de la Presse Associée) Londres, 12. — Luigi Barzini, correspondant italien du "Daily Telegraph" et du "Corriere Della Sera", de Milan, vient d'envoyer un cablegramme de Mexico, où il raconte l'entrevue qu'il lui a été permis d'avoir avec le Président Huerta.

LES REBELLES RETRAITENT DE VANT TAMPICO Vera-Cruz, (via Galveston), 12. — On a cessé toutes hostilités à Vera-Cruz, dit une dépêche envoyée par le "Connecticut", vaisseau amiral du contre-amiral Badger, actuellement en face de Tampico.

LA CONCENTRATION A MEXICO A bord du "California", Mazatlan, Mexique, 11 mai, par T. S. F. à San Diego, Californie, 12. — Les troupes fédérales défendant San Blas, port de mer situé entre Mazatlan et Manzanillo, viennent d'évacuer la ville. On croit que l'ordre a été donné par Huerta, dans l'intention de les amener à Mexico pour renforcer les troupes. D'autres troupes seront incessamment rappelés dans la capitale de différents points de la côte occidentale.

UNE DENEGATION Washington, 12. — Des dépêches envoyées par le général Funston nient les rumeurs disant que des troupes mexicaines avaient tenté de briser les conduites qui amènent l'eau à Vera-Cruz.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS Les sans-travail, au nombre de 2,000 ou 3,000, se sont rendus ce matin, selon leur habitude depuis quelques jours, sur la place du Champ de Mars. Grande fut leur surprise et leur désappointement lorsque M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires. Ceux-ci, prenant la tangente, ont référé la dite requête aux avocats de la ville.

AUX SESSIONS Moses Adler est trouvé coupable de vol. Sentence jeudi. Téléphone Larin, accusé de vol comme serveur, est acquitté. Le plaigiste est Sam Wagner.

UNE INJONCTION CONTRE LE CHEF DE POLICE Comme nous le relatons dans une autre partie de ce journal, le maire Martz a demandé ce matin à ses collègues de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit. C'est-à-dire de les fermer.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires.

COMMENT PEUT-ON ARRIVER A CALCULER LA SOMME DES DOMMAGES QU'A SOUFFERTS LA REPUTATION D'UNE PERSONNE, A LA SUITE D'UN ARTICLE PRÉTENDU LIÉGIER? Tel est en résumé, le fonds de la motion présentée, ce matin, en Cour de Pratique, par Me Casgrain, de l'étude Casgrain, Mitchell, McDougal & Creelman, dans la cause de Jules Crépeau vs. Lorne McGibbon. M. Casgrain, procureur du défendeur dans sa requête demandant qu'on lui donnât plus de particularités sur les dommages réels évalués à \$10,000, qui prétend avoir souffert M. J. Crépeau, par la diminution de son prestige. Outre cette somme, M. Crépeau réclame aussi \$15,000 de dommages exemplaires.

LES REBELLES RETRAITENT DE VANT TAMPICO (Suite) Vera-Cruz, (via Galveston), 12. — On a cessé toutes hostilités à Vera-Cruz, dit une dépêche envoyée par le "Connecticut", vaisseau amiral du contre-amiral Badger, actuellement en face de Tampico.

LA CONCENTRATION A MEXICO (Suite) A bord du "California", Mazatlan, Mexique, 11 mai, par T. S. F. à San Diego, Californie, 12. — Les troupes fédérales défendant San Blas, port de mer situé entre Mazatlan et Manzanillo, viennent d'évacuer la ville.

UNE DENEGATION (Suite) Washington, 12. — Des dépêches envoyées par le général Funston nient les rumeurs disant que des troupes mexicaines avaient tenté de briser les conduites qui amènent l'eau à Vera-Cruz.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) Les sans-travail, au nombre de 2,000 ou 3,000, se sont rendus ce matin, selon leur habitude depuis quelques jours, sur la place du Champ de Mars.

AUX SESSIONS (Suite) Moses Adler est trouvé coupable de vol. Sentence jeudi. Téléphone Larin, accusé de vol comme serveur, est acquitté.

UNE INJONCTION CONTRE LE CHEF DE POLICE (Suite) Comme nous le relatons dans une autre partie de ce journal, le maire Martz a demandé ce matin à ses collègues de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires.

LES SANS-TRAVAIL AU CHAMP DE MARS (Suite) M. Albert Saint-Martin, leur chef, leur annonça la démission en bloc du comité des sans-travail. Ce comité, a allégué l'absence de tout lien avec l'hôtel de ville qui puisse remédier à la situation présente, bien qu'une requête ait été produite au bureau des commissaires.

OTTAWA, 12. — A la séance de ce matin, M. Rodolphe Lemieux a interpellé le ministre afin de savoir s'il est vrai que M. A. E. Kemp, ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden pour la province de l'Ontario, a, la semaine dernière, assisté à une assemblée d'orangistes, à Toronto, où il aurait fait un discours en faveur de la résistance au Home Rule et aussi en faveur de sir Edward Carson. D'après les journaux, dit M. Lemieux, M. Kemp aurait fait un discours assez modéré. Mais M. Lemieux veut savoir si M. Kemp, en assistant et en parlant à cette réunion, avait une mission officielle à remplir, et s'il représentait le ministère Borden.

LE CRIME DE SAINT-SAUVEUR LE CORONER JOLICOEUR A COMMENCE, CE MATIN, L'ENQUETE SUR LA MORT DE MILLE DUBOIS. — DEUX TEMOINS ENTENDUS.

LES SANS-TRAVAIL M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader. Il a parcouru, malgré tout le travail qu'il avait à préparer pour Québec, et s'il n'a pas fait un rapport complet, c'est qu'il sait que le conseil pourrait amender tout le code et qu'il croit plus expéditif d'attendre que les règlements aient été adoptés par le conseil pour les mettre en forme ensuite.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LES SANS-TRAVAIL (Suite) M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

LE MAIRE EST D'AVIS QUE LA NUIT EST FAITE POUR DORMIR ET NON POUR BAMBACHER. Ce sont les paroles textuelles qu'il a employées, ce matin, en demandant à ses collègues du bureau des commissaires de faire observer la loi au sujet des cafés de nuit dont les propriétaires sont actuellement en instance auprès de la Cour d'Appel pour obtenir que leur licence leur soit accordée provisoirement, en attendant que la décision du juge Charbonneau soit confirmée ou renversée par un tribunal supérieur.

El-Rado, le destructeur liquide de poils follets, est absolument infallible dans ses effets et positivement inoffensif. Et la preuve, c'est que plusieurs médecins emploient les ingrédients d'El-Rado exactement dans le même but: la destruction des poils follets. Quelles soient, une simple application, et tout poil superflu disparaît. Vous ne voyez plus que la peau, douce et veloutée, plus blanche encore qu'avant, à cause des éléments adoucissants et antiprurigineux qui entrent dans sa composition. Procurez-vous une bouteille de \$1.00 aujourd'hui. Faites-en l'essai sur votre bras. Constatez par vous-même qu'il accomplira tout ce qu'on lui attribue. Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas complètement satisfait.

Vallières Nouvelles Etoffes Lavables Angle Sainte-Catherine et Montezma Ratine dans les couleurs fango, bleu roi, Alice, mahogany, améthyste, rose, bleu pâle et crème. Valeur de 40c pour Ratine cordée à deux tons, dans toutes les nuances. Valeur 50c pour Ratine crêpée dans un grand choix de nuances. Belle valeur 35c pour P. S. — Visitez notre département des rideaux et portières.

N.-G. Valiquette LIMITE Palais d'Ameublement 471-477 Ste-Catherine Est Un Ameublement complet de Salle à Manger pour \$20.00 L'offre la plus remarquable jamais faite au public montréalais. Une salle à manger complètement meublée pour \$20.00. Cette offre merveilleuse comprend un buffet, une table ronde à extension avec deux panneaux additionnels et cinq chaises en orme doré. Des commandes de chaises à la manufacture ont seules permis d'obtenir un si bas prix. Venez le voir. L'ameublement de sept morceaux complet pour \$20.00.

Dupuis Frères Le Magasin du Peuple 417 SAINTE-CATHERINE EST OFFRE REMARQUABLE 37c 5,680 verges de superbe broderie de 27 pouces de largeur, pour robes ou volants de robes, sur linon ou mousseline, dessins brodés, 17 pouces de haut eur. Qualités de 75c à 90c la verge. Votre choix demain à...

Set en rotin "fini" naturel, \$11.65 Cet élégant ameublement de boudoir ou de living room comprend un sofa, un fauteuil et une bergante, faits de beau rotin et fini naturel. Les dossiers sont à panneaux ajourés et les bras enroulés. La construction et le fini de ces sets ont été particulièrement soignés. Notez que la valeur régulière de ces ameublements est de \$18.00.

Percus, Daignault & Brault 741, Est 6819-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL A vendre: Sault au Récollet Une terre de 2 arpents par 45 arpents à \$360 l'arpent. Un morceau de terre de 10 arpents à \$500 l'arpent. Un, deux ou trois arpents ou plus à \$1,200 l'arpent. EN ARRIERE DU PARC LAVAL Une terre de 60 arpents, \$100 l'arpent. Une terre de 70 arpents, \$100 l'arpent. Une terre de 240 arpents, \$20,000.

R. L. DE MARTIGNY 54 Notre-Dame Est fier. Il prétend que le greffier de la commission des élections n'est pas sympathique avec les commissaires échevinaux dont il est pourtant l'employé.

M. LAURENDEAU S'EXPLIQUE M. Laurendeau a répondu, ce matin, à ce que disait hier du bureau légal M. Lapointe. Le code des bâtiments a été soumis à l'avocat en chef au mois de novembre et il l'a rendu au mois de février au conseil de sorte qu'il ne l'a pas eu un an comme l'a dit le leader.

SERVICE ANNIVERSAIRE SIMARD. — Un service anniversaire sera chanté à la chapelle Nazareth, 95 rue Sainte-Catherine Ouest, samedi, le 16 courant à 8 heures, pour le repos de l'âme de Eva Masson, épouse de J. W. Simard.

DECES BISSETTE. — A Saint-Esprit, Co. Montcalm, le 11 avril 1914, à l'âge de 54 ans, est décédé le Dr. P. J. Bissette, époux de Marie-Éléonore Bissette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant, à 9 heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là à Saint-Roch de l'Acadian, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister. Dernier train mardi après-midi, à 5 heures 1-2, gare Nord-Canadien, rue Moreau.

M. VANDELAC VEUT LA PAIX M. Vandelac a déposé une plainte devant le bureau des commissaires au sujet des exercices militaires qui sont faits dans le parc Jeanne Mance. Les militaires détiennent le gaz; une foule curieuse est attirée dans les environs et dérange tout les habitants du quartier.